



# Bulletin Officiel

N°6889 Jeudi 22 Juin 2023

www.cmf.tn

28<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 – 7174

## AVIS DES SOCIETES

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

SOCIETE ADVANCED E TECHNOLOGIES –AETECH- 2

### ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE –SOMOCER 3

### PROJET DE RESOLUTIONS AGO ET AGE

SOCIÉTÉ ADVANCED E TECHNOLOGIES AETECH -AGO- 4

SOCIÉTÉ ADVANCED E TECHNOLOGIES AETECH -AGE- 7

### DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCP FUTURE 10 8

### AUGMENTATION DE CAPITAL

SOCIETE MAGASIN GENERAL -SMG- 9

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 15

### ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU (13/02/2023)

### ANNEXE II

#### ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

- SOCIÉTÉ ADVANCED E TECHNOLOGIES –AETECH-(CONSOLIDES)
- SOCIÉTÉ ADVANCED E TECHNOLOGIES –AETECH-(INDIVIDUEL)
- SOCIÉTÉ SOTEMAIL
- FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS

**AVIS DES SOCIETES**

**Assemblée Générale Elective**

**Société Moderne de Céramique –SOMOCER**  
Siège social : Route de Sfax Menzel el Hayet 5033 Monastir

Mesdames et Messieurs les Actionnaires minoritaires de la Société Moderne de Céramique SOMOCER sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Elective qui se tiendra lundi le 03 juillet 2023 à 11h à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise "I.A.C.E" sis aux berges du lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Election d'un Administrateur représentant des Actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration pour un mandat de deux années (2023-2024) qui expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2024.

La liste des candidats retenus accompagnée des informations prévues à l'article 22 de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 Mars 2020 sont mises à la disposition des Actionnaires minoritaires.  
**NB** : Est considéré comme Actionnaires minoritaire, tout actionnaire détenant individuellement ne dépassant pas 0,5% du capital

---

2023 – AS – 0890

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE**

**Advanced e-Technologies : AeTECH**

Z.I Ariana Aéroport 29 rue des Entrepreneurs Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Messieurs les actionnaires de la Société Advanced e-Technologies « AeTECH » sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire le mercredi 12 juillet 2023 respectivement à 11H et 12H à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE) – Angle avenue principale Rue du Lac Turkana les berges du Lac et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Assemblée Générale Ordinaire :

- Ratification du délai et du mode de convocation.
- Lecture et approbation du rapport de gestion individuel du conseil d'administration de la société AeTECH pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Examen et approbation des états financiers individuels clos le 31 décembre 2022.
- Lecture des rapports individuels du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Lecture et approbation du rapport de gestion consolidé du conseil d'administration du groupe AeTECH pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Examen et approbation des états financiers consolidés clos le 31 décembre 2022.
- Lecture du rapport consolidé du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Approbation des conventions réglementées.
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Fixation du montant des jetons de présence.
- Fixation de la rémunération du comité permanent d'audit pour l'exercice 2022.
- Quitus aux administrateurs.

2. Assemblée Générale Extraordinaire :

- Ratification du délai et du mode de convocation.
- Ratification de la décision du Conseil d'Administration relative à la valorisation du fonds de commerce de l'activité Distribution.
- Approbation de la décision de la continuité d'exploitation de la société.
- Pouvoir en vue formalités.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**PROJET DE RESOLUTIONS AGO**

**Société Advanced e Technologies AeTECH**

Siège social : Z.I Ariana Aéroport 03 rue des Métiers Charguia II 2035 Tunis Carthage

Projet de résolutions de la société Advanced e Technologies « AeTECH » à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 12 juillet 2023.

**Première résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que tous les actionnaires présents ou représentés réunissent .... (%.) du capital social ratifie en conséquence le délai et le mode de convocation de la présente réunion, qui n'entachent en rien les intérêts des actionnaires, ainsi que ceux relatifs à la communication des documents y afférents et déclare la régularité de la présente Assemblée pour statuer sur son ordre du jour.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

**Deuxième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport de gestion individuel du conseil d'administration de la société AeTECH pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve ledit rapport, tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

**Troisième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuve les états financiers individuels, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que toutes les opérations qu'ils traduisent et desquelles il résulte pour ledit exercice, un total bilan individuel de 8 994 147 Dinars avec un bénéfice net comptable individuel de 3 150 522 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

**Quatrième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial individuel du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 200 et suivants, et 475 du code des sociétés commerciales, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

**Cinquième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport de gestion consolidé du conseil d'administration du groupe AeTECH pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve ledit rapport, tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

**Sixième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu le rapport consolidé du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuve les états financiers consolidés, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que toutes les opérations qu'ils traduisent et desquelles il résulte pour ledit exercice, un total bilan consolidé de 6 602 871 Dinars avec une perte nette consolidée de 391 079 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

**Septième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial consolidé du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 200 et suivants, et 475 du code des sociétés commerciales, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

**Huitième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice 2022 au poste « Résultats reportés ».

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

**Neuvième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, fixe l'allocation d'une somme annuelle de trois mille (3000) Dinars net d'impôt à chacun des administrateurs en fonction à titre des jetons de présence. Cette somme sera versée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

**Dixième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe sur proposition du Conseil d'Administration la rémunération du comité permanent d'audit à 250DT Net d'impôt par membre et par séance.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

**Onzième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve à l'ensemble des administrateurs en fonction pour leur gestion pendant l'exercice clos au 31/12/2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

**Douzième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

---

2023 - AS - 0892

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**PROJET DE RESOLUTIONS AGE**

**Société Advanced e Technologies AeTECH**

Siège social : Z.I Ariana Aéroport 03 rue des Métiers Charguia II 2035 Tunis Carthage

Projet de résolutions de la société Advanced e Technologies « AeTECH » à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en date du 12 juillet 2023.

**Première résolution :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire ratifie les délais et les modes de sa convocation qui n'entachent en rien les intérêts des actionnaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

**Deuxième résolution :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire constate que tous les actionnaires présents ou représentés réunissent .... (..) du capital social ratifie en conséquence le délai et le mode de convocation de la présente réunion, qui n'entachent en rien les intérêts des actionnaires, ainsi que ceux relatifs à la communication des documents y afférents et déclare la régularité de la présente Assemblée pour statuer sur son ordre du jour.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

**Troisième résolution :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire ratifie la décision du Conseil d'Administration relative à la valorisation du fonds de commerce de l'activité Distribution pour une valeur de 3 751 000 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

**Quatrième résolution :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire prend acte de la décision du conseil d'administration et décide la continuité d'exploitation de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

**Cinquième résolution :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS**

**FCP FUTURE 10**  
**Fonds Commun de Placement**  
**AGREMENT DU CMF N°33-2023 DU 18 MAI 2023**

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de **FCP FUTURE 10** aura lieu le **lundi 26 juin 2023**.

**FCP FUTURE 10** présente les caractéristiques suivantes :

**RENSEIGNEMENTS GENERAUX :**

<b>Dénomination</b>	: FCP FUTURE 10
<b>Forme juridique</b>	: Fonds Commun de Placement -FCP-
<b>Catégorie</b>	: FCP Mixte
<b>Type</b>	: OPCVM de distribution
<b>Objet</b>	: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds
<b>Législation applicable</b>	: Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application - Règlement du Conseil de Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des Finances en date du 29 avril 2010 tel que modifié et complété par les textes subséquents.
<b>Adresse</b>	: Centre Nawrez, Rue du Lac Léman - Les Berges du Lac 1053 Tunis
<b>Montant initial</b>	: 100 000 dinars divisés en 10 parts de 10 000 dinars chacune
<b>Référence de l'agrément</b>	: Agrément n°33-2023 du 18 Mai 2023
<b>Date de constitution</b>	: 31 Mai 2023
<b>Durée de vie</b>	: 10 ans à compter de la date de constitution
<b>Promoteurs</b>	: MAXULA BOURSE et AMEN BANK
<b>Gestionnaire</b>	: MAXULA BOURSE : Centre Nawrez, Rue du Lac Léman - Les Berges du Lac 1053 Tunis
<b>Dépositaire</b>	: AMEN BANK : Avenue Mohamed V, 1002 Tunis
<b>Distributeur</b>	: MAXULA BOURSE : Centre Nawrez, Rue du Lac Léman - Les Berges du Lac 1053 Tunis

**Périodicité de calcul de la valeur liquidative** : Hebdomadaire

**Prix de souscription et de rachat :**

- Le prix de souscription est égal à la valeur d'origine nette de toute commission au cours de la période de souscription,  
- Le prix de rachat est égal à la valeur liquidative diminuée d'une commission de rachat (droit de sortie) de 5% pour ceux qui procèdent au rachat d'une partie ou de la totalité de leurs parts avant l'expiration de la durée de la vie du fonds. Les porteurs de parts sont exonérés des droits de sortie lorsque le rachat est suivi d'une souscription d'un égal montant effectuée avec la même valeur liquidative et pour un même nombre de titres par le porteur de parts ou un autre investisseur.

**Pour plus d'informations sur FCP FUTURE 10, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier conformément à l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 est mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société MAXULA BOURSE - intermédiaire en bourse sise au Centre Nawrez, Rue du Lac Léman - Les Berges du Lac 1053 Tunis.**

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**AUGMENTATION DE CAPITAL**

**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs aux 1er et 2ème trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité respectivement après le 20/04/2023 et le 20/07/2023. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2022, pour tout placement sollicité après le 30/04/2023.**

**Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

**Société Magasin Général -SMG-**

Société Anonyme au capital de 11 481 250 dinars divisé en 11 481 250 actions  
de nominal 1 dinar entièrement libérées  
Siège social : 28 Rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 Tunis

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital de la Société Magasin Général de 11 481 250 dinars à 16 700 000 dinars

**Décisions à l'origine de l'émission**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Magasin Général tenue le **17/03/2023** a décidé d'augmenter le capital social de la société de **5 218 750** dinars pour le porter de **11 481 250** dinars à **16 700 000** dinars et ce, par l'émission de **5 218 750** nouvelles actions ordinaires de valeur nominale de 1 dinar à souscrire en numéraire à raison de **cinq (5) nouvelles pour onze (11) anciennes**, au prix d'émission de **10 dinars** chacune, soit 9 dinars de prime d'émission.

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividende à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2023**.

Ladite AGE a également décidé qu'au cas où les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration pourra utiliser les facultés suivantes ou certaines d'entre elles :

- ✓ Limiter le montant de l'augmentation de capital au montant souscrit à condition que celui-ci atteigne les trois quart ( $\frac{3}{4}$ ) du montant de l'augmentation envisagée ;
- ✓ Redistribuer les actions non souscrites entre les actionnaires qui en ont fait la demande à titre réductible ;
- ✓ Offrir au public totalement ou partiellement les actions non souscrites.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation de capital, d'en fixer les modalités et d'en constater la réalisation.

Usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'AGE, le Conseil d'Administration tenu le **27/03/2023** a décidé, qu'au cas où les souscriptions réalisées par les détenteurs des droits préférentiels de souscription n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital envisagée :

- ✓ Les actions de numéraire non souscrites pourraient être totalement ou partiellement redistribuées entre les actionnaires ;
- ✓ Les actions de numéraire non souscrites pourraient être offertes au public totalement ou partiellement ;
- ✓ Le montant de l'augmentation du capital social, en numéraire, peut être limité au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les  $\frac{3}{4}$  au moins de l'augmentation proposée.

### **But de l'émission**

Cette augmentation de capital a pour objectif de :

- optimiser la structure financière en renforçant les fonds propres ;
- financer les futurs projets d'investissement à travers un plan de redressement stratégique ;
- améliorer la trésorerie.

### **Caractéristiques de l'opération**

Le capital social de la société Magasin Général sera augmenté de **5 218 750** dinars par souscription en numéraire et émission de **5 218 750** actions nouvelles.

- Prime d'émission : 9 dinars
- Prix de souscription : 10 dinars
- Catégorie des actions : ordinaire
- Forme des actions : nominative

### **Prix d'émission des actions nouvelles**

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises au prix d'émission de **10 dinars** par action, soit 1 dinar de valeur nominale et 9 dinars de prime d'émission. Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront libérées intégralement lors de la souscription.

### **Droit préférentiel de souscription**

La souscription aux **5 218 750** actions nouvelles sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à **raison de cinq (05) actions nouvelles pour onze (11) actions anciennes**. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La Société Magasin Général ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

### **Période de souscription**

La souscription aux **5 218 750** actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à **raison de cinq (05) actions nouvelles pour onze (11) actions anciennes**, et ce du **15/05/2023** au **14/07/2023 inclus\***.

\*Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **14/07/2023** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du **20/07/2023** au **21/07/2023 inclus**. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public et ce du **27/07/2023** au **31/07/2023 inclus**. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les  $\frac{3}{4}$  de l'augmentation décidée (soit 3 914 063 dinars, correspondant à 3 914 063 actions).

#### **Etablissements domiciliaires**

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société Magasin Général exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant en numéraire, il devra être versé par action souscrite le montant de 10 dinars, représentant un nominal de 1 dinar et une prime d'émission de 9 dinars.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n°01001020119202286380 ouvert auprès de l'ARAB TUNISIAN BANK, agence centrale, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

#### **Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces**

Les souscripteurs en numéraire à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **14/07/2023 à 14H** à AFC, intermédiaire en Bourse.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par AFC), via l'Espace Adhérents de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing. Les demandes de souscription essentiellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le bulletin de souscription en annexe, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

#### **Modalités et délais de livraison des titres**

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits par AFC, intermédiaire en Bourse, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

#### **Mode de placement**

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 25 000 000 actions composant le capital actuel et/ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

#### **Jouissance des actions nouvelles**

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2023**.

### **RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES**

#### **Droits attachés aux valeurs mobilières émises**

Chaque action donne droit, dans le partage des bénéfices, comme dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Tout actionnaire bénéficie d'un nombre de voix proportionnel aux actions qu'il détient. L'actionnaire vote personnellement ou par l'intermédiaire de son représentant pour la totalité de ses actions. Il ne peut donner mandat de vote sur une partie de ses actions.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

#### **Régime de négociabilité**

Les actions sont librement négociables.

#### **Régime fiscal applicable**

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 10%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de

finances pour l'année 2014, et, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens des sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéficiaires distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

### **Marché des titres**

Les actions de la Société Magasin Général sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

### **Cotations en Bourse des actions anciennes**

Les **11 481 250** actions anciennes composant le capital actuel de la Société Magasin Général inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **15/05/2023**, droits de souscription détachés.

### **Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire**

Les **5 218 750** nouvelles actions à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à, selon le cas, la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2022 ou celle de mise en paiement éventuelle des dividendes relatifs à l'exercice 2022, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

### **Cotation en Bourse des droits de souscription**

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu **du 15/05/2023 au 14/07/2023 inclus\***.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

### **Tribunaux compétents en cas de litige**

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis 1.

### **Prise en charge par Tunisie Clearing**

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TNA9223GXRC4» durant la période de souscription préférentielle soit **du 15/05/2023 au 14/07/2023 inclus\***.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TNSGMJ2RHKP1» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

### **Registre des actionnaires**

Le registre des actionnaires est tenu par AFC, intermédiaire en Bourse.

---

\*Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **14/07/2023** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°23-1100 en date du 17/04/2023, sera mis à la disposition du public, sans frais, au siège de la Société Magasin Général (28 Rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 Tunis), de l'AFC (Carré de l'Or Les Jardins du Lac II- 1053 Les Berges du Lac 2) et sur le site internet du CMF ([www.cmf.com.tn](http://www.cmf.com.tn)).

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres 2023 ainsi que ses états financiers relatifs à l'exercice 2022 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/04/2023, le 20/07/2023 et le 30/04/2023.

---

2023 – AS – 0391

OPCVM DE CAPITALISATION							
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION							
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92		109,782	112,913	112,931
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07		151,565	156,307	156,336
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		126,025	129,632	129,654
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		136,512	140,655	140,680
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		131,667	135,187	135,206
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		132,516	136,989	137,016
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		126,312	129,767	129,787
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		50,818	52,191	52,199
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		36,810	37,949	37,956
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09		125,430	129,270	129,293
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00		110,505	113,716	113,736
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98		109,845	113,295	113,315
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE							
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		19,476	20,056	20,060
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		134,447	137,446	137,469
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		Suspendu	Suspendu	Suspendu
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		131,868	134,960	134,980
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		12,726	13,005	13,007
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		186,791	192,523	192,557
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		12,626	12,896	12,897
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		106,102	109,224	109,242
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21		108,943	112,531	112,551
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07		15,237	15,706	15,709
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
23	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		2,065	2,113	2,117
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION							
24	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93		68,472	69,841	69,850
25	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94		145,556	149,238	149,443
26	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01		109,328	113,449	113,612
27	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		117,537	120,693	120,712
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE							
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		150,659	159,813	160,459
29	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		568,728	593,991	595,451
30	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		148,058	153,832	153,972
31	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		191,998	191,642	191,381
32	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10		102,474	107,302	107,326
33	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11		138,988	144,311	144,467
34	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		168,818	168,913	169,656
35	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		154,582	160,649	161,073
36	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07		23,797	25,601	25,661
37	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16		98,082	101,633	101,556
38	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		1,012	1,069	1,070
39	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		0,999	1,076	1,080
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
40	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2 390,279	2 496,623	2 497,005
41	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		149,964	157,686	158,235
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		234,509	250,414	251,460
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		3,045	3,226	3,245
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,742	2,880	2,893
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		61,058	57,155	58,763
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,377	1,409	1,410
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,244	1,280	1,284
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,238	1,283	1,286
49	FCP MOUASSASSETT *	AFC	17/04/17		En liquidation	En liquidation	En liquidation
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		14,344	15,680	15,766
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17		11,000	12,046	12,036
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		13,909	15,444	15,455
53	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23		-	5 000,000	5 000,000
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION							
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		90,076	96,390	96,549
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,243	1,301	1,299

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<b>SICAV OBLIGATAIRES</b>								
56	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3.846	110,511	109,294	109,310
57	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,870	98,922	98,937
58	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,391	105,496	105,514
59	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	105,715	103,126	103,142
60	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,550	104,130	104,149
61	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	110,919	108,402	108,418
62	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	107,140	104,519	104,538
63	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	104,280	102,030	102,049
64	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV **	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation
65	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	105,097	105,112
66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	107,317	105,944	105,964
67	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	105,655	104,392	104,416
68	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	106,115	103,784	103,803
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	104,732	102,333	102,352
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	107,499	106,202	106,207
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,178	102,613	102,630
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	103,440	100,425	100,439
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	108,359	106,666	106,683
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	104,015	102,268	102,284
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	113,025	112,056	112,073
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	106,705	103,942	103,961
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	110,477	108,182	108,199
78	FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	-	102,575	102,602
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,360	106,831	106,949
<b>SICAV MIXTES</b>								
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	65,764	64,614	64,582
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	106,071	111,547	111,529
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,988	17,754	17,779
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	310,841	324,178	325,718
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 234,206	2 255,446	2 257,724
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,956	70,655	70,447
86	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,220	55,320	55,208
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	109,070	107,826	107,836
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,752	11,483	11,445
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	15,272	16,061	15,978
90	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	16,885	18,457	18,455
91	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	14,732	15,827	15,855
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	En liquidation	En liquidation	En liquidation
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,511	106,416	105,860
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	88,841	86,463	86,286
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	92,986	91,267	91,006
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	104,071	103,391	103,388
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	97,107	100,905	101,227
98	FCP SMART CEA***	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	-	-	10,448	11,746	11,773
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	105,477	105,502
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	4,904	155,152	158,207	158,692
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	99,435	98,690
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	122,668	126,177	125,807
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	153,970	154,085
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	193,326	202,130	203,321
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	180,147	186,755	187,762
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	175,611	178,916	179,493
107	MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	23,571	25,290	25,445
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	155,751	155,731
109	MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	10 316,250	10 334,466
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	158,618	157,887
111	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	94,019	102,359	102,642
113	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 779,110	4 935,769	4 946,191
114	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,459	10,663	10,683
115	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	172,906	170,802	172,053
116	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 156,623	11 666,288	11 666,692
117	FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 073,844	10 544,466	10 580,098
118	FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	-	10 214,086	10 232,132
119	MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	-	10 090,958	10 109,158
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
120	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	124,612	128,094	127,644
<b>FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE</b>								
121	FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	1 035,718	1 040,697

\* OPCVM en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

\*\* OPCVM en liquidation anticipée

\*\*\* Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**  
www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
Le Président du CMF  
**M. Salah ESSAYEL**

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société «CEREALIS S.A», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

### LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \*

#### I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE (Marché Principal)

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27. EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29. Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
36. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
40. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
41. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
42. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
43. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
44. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
45. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
46. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
47. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
48. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
49. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
50. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
51. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
52. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
53. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
54. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
55. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
56. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
57. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
58. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
59. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
60. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
61. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
62. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
63. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
66. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100

67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
68. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
69. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
70. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
71. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
72. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
73. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
78. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
79. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
80. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

## II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Nourira, 8 <sup>ème</sup> étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. .Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. .Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899

23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
34. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
35. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
36. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
37. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
38. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
39. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
41. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
42. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
43. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
44. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
45. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
46. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb M'hiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
54. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
55. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
56. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
57. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
58. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
59. Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
60. Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

61.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
62.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
63.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
64.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
65.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
66.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
67.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
68. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
69.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
70. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
71. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
72.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
73.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
76.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
77.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
78.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
83.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
84.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
85.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
86.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
93.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
94.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
96.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
97. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
100. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

### III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

#### LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS (1)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis

86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
108	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP ou SICAV en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 <sup>ème</sup> étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2 <sup>ème</sup> étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5 <sup>ème</sup> étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2 <sup>ème</sup> étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

#### LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

#### LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1<sup>er</sup> de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### **ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS**

#### **Société Advanced e-Technologies S.A « AeTECH »**

Siège social : ZI Ariana, Aéroport - 03, rue des métiers, la Charguia II

La société AeTECH publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 12 Juillet 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Noureddine Ben Arbia (Horwath ACF).

**BILAN**  
**AeTECH**  
**Arrêté au 31 décembre 2022**  
**(Exprimé en Dinars Tunisien)**

<b>Actifs</b>	<b>Notes</b>	<b>31-déc</b>	
		<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b><u>Actifs Non courants</u></b>			
<b>Actifs Immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		453 398	453 398
Amt : Immobilisations incorporelles		(443 221)	(440 309)
	<b>1</b>	<b>10 177</b>	<b>13 089</b>
Immobilisations corporelles (*)		2 173 233	2 165 774
Amt : Immobilisations corporelles (*)		(2 015 009)	(1 947 711)
	<b>1</b>	<b>158 224</b>	<b>218 063</b>
Immobilisations financières		4 012 565	273 565
Prov : Immobilisations financières		(237 038)	(237 038)
	<b>2</b>	<b>3 775 527</b>	<b>36 527</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>3 943 928</b>	<b>267 679</b>
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>3 943 928</b>	<b>267 679</b>
<b><u>Actifs courants</u></b>			
Stocks		1 162 049	1 223 373
Prov : Stocks		(646 609)	(600 968)
	<b>3</b>	<b>515 440</b>	<b>622 405</b>
Clients et comptes rattachés		5 355 446	4 998 213
Prov : Clients et comptes rattachés		(1 796 007)	(1 739 639)
	<b>4</b>	<b>3 559 439</b>	<b>3 258 573</b>
Autres actifs courants		1 067 980	1 193 924
Prov : Autres actifs courants		(100 292)	(100 292)
	<b>5</b>	<b>967 688</b>	<b>1 093 632</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>6</b>	7 653	31 063
<b>Total des actifs courants</b>		<b>5 050 219</b>	<b>5 005 673</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>8 994 147</b>	<b>5 273 352</b>

(\*) Une sortie d'immobilisation totalement amortie a été constatée en 2021 pour 25 831 DT afin de la rattacher à cet exercice.

**BILAN**  
**AeTECH**  
**Arrêté au 31 décembre 2022**  
**(Exprimé en Dinars Tunisien)**

		31-déc	
<b>Capitaux propres et Passifs</b>	<b>Notes</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b><u>Capitaux propres</u></b>			
Capital social		2 223 334	2 223 334
Réserve légale		164 000	164 000
Prime d'émission		2 916 670	2 916 670
Modifications comptables		(340 637)	0
Résultats reportés		(10 479 858)	(10 099 274)
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>(5 516 492)</b>	<b>(4 795 270)</b>
Résultat de l'exercice		3 150 522	(380 585)
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>7</b>	<b>(2 365 970)</b>	<b>(5 175 854)</b>
<b><u>Passifs</u></b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions pour risques et charges	<b>8</b>	53 821	75 821
Emprunts et dettes assimilées	<b>9</b>	820 683	962 024
Autres passifs non courants	<b>10</b>	762 309	620 710
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>1 636 813</b>	<b>1 658 555</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>11</b>	1 820 938	1 959 177
Autres passifs courants	<b>12</b>	3 984 078	3 493 047
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>13</b>	3 918 288	3 338 428
<b>Total des passifs courants</b>		<b>9 723 304</b>	<b>8 790 652</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>11 360 117</b>	<b>10 449 207</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>8 994 147</b>	<b>5 273 352</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**AeTECH**  
**Période du 1er janvier au 31 décembre 2022**  
**(Exprimé en Dinars Tunisien)**

		<b>Du 1er janvier</b>	
		<b>Au 31 décembre</b>	
	<b>Notes</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Produits d'exploitation</b>			
Produits d'exploitation	<b>14</b>	5 078 539	7 921 316
Autres produits d'exploitation	<b>15</b>	35 922	3 769
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>5 114 461</b>	<b>7 925 085</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats consommés	<b>16</b>	3 283 284	5 402 442
Charges de personnel	<b>17</b>	1 155 346	1 216 048
Dotations aux amortissements et aux provisions	<b>18</b>	186 141	240 031
Autres charges d'exploitation	<b>19</b>	672 382	939 265
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>5 297 153</b>	<b>7 797 786</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(182 693)</b>	<b>127 299</b>
Charges financières nettes	<b>20</b>	(479 670)	(500 848)
Autres gains ordinaires	<b>21</b>	3 850 224	9 686
Autres pertes ordinaires	<b>22</b>	(22 504)	(905)
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>3 165 357</b>	<b>(364 768)</b>
Impôt sur les sociétés	<b>23</b>	(14 835)	(15 817)
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>3 150 522</b>	<b>(380 585)</b>
Eléments extraordinaires		0	0
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>3 150 522</b>	<b>(380 585)</b>
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		0	0
<b>Résultat net de l'exercice après modifications comptables</b>		<b>3 150 522</b>	<b>(380 585)</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**AeTECH**  
**Période du 1er janvier au 31 décembre 2022**  
**(Exprimé en Dinars Tunisien)**

	Notes	2022	Du 1er janvier Au 31 décembre 2021
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
<b>Résultat net après modifications comptables</b>		3 150 522	(380 585)
<b>Ajustements pour:</b>			
Dotations aux Amortissements et provisions		186 141	240 031
Reprises sur Amortissements et provisions		(35 922)	(3 769)
Variation des:			
* Stocks		61 324	(72 323)
* Créances		(357 233)	(799 094)
* Autres actifs		125 944	193 708
* Autres passifs non courants		141 599	93 173
* Fournisseurs et comptes rattachés		(138 239)	(1 475 286)
* Autres passifs courants		491 031	152 070
* Plus ou moins-value de cession		0	(6 000)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>3 625 167</b>	<b>(2 058 075)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Déc. affectés à l'acquisition d'immo. Corp. & incorp.		(7 459)	(115 643)
Enc. Affectés à la cession d'immo. Corp. & incorp.		0	6 000
Déc. affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		(3 751 000)	(51 699)
Enc. Provenant de la cession d'immobilisations financières		12 000	45 600
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>(3 746 459)</b>	<b>(115 742)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Encaissements provenant des emprunts		685 333	2 676 638
Décaissements provenant des emprunts		(538 401)	(338 416)
Modifications comptables		(340 637)	0
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>(193 705)</b>	<b>2 338 222</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>(314 997)</b>	<b>164 405</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>(1 010 416)</b>	<b>(1 174 821)</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>(1 325 414)</b>	<b>(1 010 416)</b>

**Schéma intermédiaire de gestion**  
**AeTECH**  
**Pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2022**  
**(Exprimé en Dinars Tunisien)**

PRODUITS			CHARGES		SOLDES			
	31/12/22	31/12/21		31/12/22	31/12/21		31/12/22	31/12/21
Revenus	5 078 539	7 921 316	Achats de marchandises consommés	3 283 284	5 402 442			
Autres produits d'exploitation	35 922	3 769						
<b><i>Production</i></b>	<b><i>5 114 461</i></b>	<b><i>7 925 085</i></b>	<b><i>Achats consommés</i></b>	<b><i>3 283 284</i></b>	<b><i>5 402 442</i></b>	<b><i>Marge commerciale</i></b>	<b><i>1 831 177</i></b>	<b><i>2 522 643</i></b>
Marge commerciale	1 831 177	2 522 643	Autres charges externes (Hors impôts & taxes)	613 084	869 751			
<b><i>Sous total</i></b>	<b><i>1 831 177</i></b>	<b><i>2 522 643</i></b>	<b><i>Sous total</i></b>	<b><i>613 084</i></b>	<b><i>869 751</i></b>	<b><i>Valeur ajoutée brute</i></b>	<b><i>1 218 093</i></b>	<b><i>1 652 892</i></b>
Valeur ajoutée brute	1 218 093	1 652 892	Impôts et taxes	59 298	69 514			
<b><i>Sous total</i></b>	<b><i>1 218 093</i></b>	<b><i>1 652 892</i></b>	Charge de personnel	1 155 346	1 216 048			
Excédent brut d'exploitation	3 448	367 330	<b><i>Sous total</i></b>	<b><i>1 214 644</i></b>	<b><i>1 285 562</i></b>	<b><i>Excédent brut d'exploitation</i></b>	<b><i>3 448</i></b>	<b><i>367 330</i></b>
Autres gains ordinaires	3 850 224	9 686	Charges financières	479 670	500 848			
Produits financiers	0	0	Dotation aux amortissements & aux provisions	186 141	240 031			
<b><i>Sous total</i></b>	<b><i>3 853 673</i></b>	<b><i>377 016</i></b>	Autres pertes ordinaires	22 504	905			
Résultat des activités ordinaires	3 150 522	(380 585)	Impôt sur les bénéfices	14 835	15 817			
			<b><i>Sous total</i></b>	<b><i>703 151</i></b>	<b><i>757 601</i></b>	<b><i>Résultat des activités ordinaires</i></b>	<b><i>3 150 522</i></b>	<b><i>(380 585)</i></b>
			Eléments extraordinaires	0	0			
						<b><i>Résultat net de l'exercice</i></b>	<b><i>3 150 522</i></b>	<b><i>(380 585)</i></b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### **I. PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société Advanced e -Technologies, société anonyme résidente, a été constituée le 12 octobre 2001. Le capital initial de la société s'élève à 500.000 DT, divisés en 50.000 actions de 10 dinars chacune.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de 150.000 DT pour être porté à 650.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2004, a décidé une augmentation de capital de 270.000 DT pour le porter à 920.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 mai 2007, a décidé une nouvelle augmentation du capital de 720.000 DT pour le porter de 920.000 DT à 1.640.000 DT et ce par les modalités suivantes :

- Un montant de 184.000 DT, par incorporation de la réserve extraordinaire de 100.000 DT et d'une partie de la réserve légale pour 84.000 DT et ce par création de 18.400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation,
- Un montant de 536.000 DT, par apport en numéraire et la création de 53.600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir Chaieb à hauteur de 36.000 DT, soit 3.600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour 300.000 DT, soit 30.000 actions et 200.000 DT, soit 20.000 actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05 septembre 2012, a décidé de réduire la valeur nominale de l'action au montant de 1 dinar. Le capital social est devenu composé de 1.640.000 actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune.

La proposition du Conseil d'Administration du 27 Août 2012, approuvée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 05 Septembre 2012, d'introduire les actions de la société au marché alternatif de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis a été concrétisée durant l'exercice 2013. En date du 05 février 2013, le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme et d'Admission au Marché alternatif de la cote de la Bourse des actions de la société.

L'introduction au marché alternatif de la cote de la bourse a été effectuée par la mise sur le marché de 583.334 nouvelles actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune, au prix d'introduction de 6 dinars. La clôture des souscriptions a été réalisée en date du 12 Mars 2013 et le démarrage des négociations des actions nouvelles a été réalisé en date du 05 avril 2013.

La société a pour objet la fourniture, l'installation, la maintenance, le développement et l'intégration des produits, logiciels dans le monde des technologies de la communication de l'Internet, de l'informatique et de bureautique, et d'une façon générale, toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets annexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement. La société est également un distributeur des produits Ooredoo. L'activité de distribution des produits Ooredoo a été apportée à la filiale Advanced e-services à la date du 01/07/2022.

Il est à noter que la société a été créée à la suite de l'achat partiel de l'actif de l'activité EDD d'Alcatel Tunisie.

## **II. DECLARATION DE CONFORMITE**

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises, complétée par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

## **III. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

### **III.1. Unité monétaire**

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture si l'opération n'a pas été dénouée avant l'arrêt des états financiers. Les gains et pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

### **III.2. Immobilisations**

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif sont immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'entrée.

Ils comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale, d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible ;
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

▪ Logiciels (linéaire)	33%
▪ Agencements & aménagements (linéaire)	10%
▪ Équipements de bureau (linéaire)	10-20%
▪ Matériel informatique	33,33%
▪ Matériel de transport	20%
▪ Frais préliminaires	33,33%

Certaines immobilisations dont la valeur est inférieure à D : 500 sont amorties au taux de 100%.

### **III.3. Emprunts**

Le principal des emprunts non remboursés est présenté au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants : Concours bancaires et autres passifs financiers.

### **III.4. Taxe sur la valeur ajoutée**

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA. Les TVA, collectées et récupérables, sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'État et les collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

### **III.5. Principes comptables pertinents appliqués**

Les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2022 ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière dont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de prudence ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de réalisation des revenus.

## NOTES AU BILAN

### Note 1 : Immobilisations Incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations entre le 01/01/2022 au 31/12/2022 se présente comme suit :

Rubrique	Valeurs brutes		Solde au 31/12/2022	Amortissements		Solde au 31/12/2022	VCN	
	31/12/2021	Acquisitions		31/12/2021	Dotation		Au 31/12/2021	Au 31/12/2022
Licences & Logiciels	181 370	0	181 370	(181 298)	(72)	(181 370)	72	0
Site WEB	16 328	0	16 328	(8 537)	(1 700)	(10 237)	7 792	6 092
Fonds commercial	250 000	0	250 000	(250 000)	0	(250 000)	0	0
Investissements de recherche & de développement	5 700	0	5 700	(475)	(1 140)	(1 615)	5 225	4 085
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>453 398</b>	<b>0</b>	<b>453 398</b>	<b>(440 309)</b>	<b>(2 912)</b>	<b>(443 221)</b>	<b>13 089</b>	<b>10 177</b>
Agencements, Aménagements et installations	175 681	5 300	180 981	(110 440)	(16 055)	(126 495)	65 241	54 487
Installation téléphonique	123 756	0	123 756	(106 109)	(3 232)	(109 341)	17 647	14 415
Matériel et outillage	98 179	0	98 179	(96 277)	221	(96 056)	1 902	2 123
Matériel de transport (*)	1 008 293	0	1 008 293	(885 855)	(40 705)	(926 560)	122 438	81 733
Mobilier, Matériels de bureau	149 119	0	149 119	(147 835)	(1 164)	(148 999)	1 284	120
Matériel informatique	610 746	2 159	612 905	(601 195)	(6 363)	(607 558)	9 551	5 347
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>2 165 774</b>	<b>7 459</b>	<b>2 173 233</b>	<b>(1 947 711)</b>	<b>(67 298)</b>	<b>(2 015 009)</b>	<b>218 063</b>	<b>158 224</b>
<b>Total des immobilisations</b>	<b>2 619 172</b>	<b>7 459</b>	<b>2 626 631</b>	<b>(2 388 020)</b>	<b>(70 210)</b>	<b>(2 458 230)</b>	<b>231 152</b>	<b>168 401</b>

(\*) Une sortie d'immobilisation totalement amortie a été constatée en 2021 pour 25 831 DT afin de la rattacher à cet exercice.

## **Note 2 : Immobilisations financières**

Les immobilisations financières totalisent à la clôture de l'exercice 2022 un montant net de D : 3 775 527 contre D : 36 527 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Titres de participation GLOBAL TELECOM NETWORKING	200 000	200 000	0
Titres de participation Advanced e-technologies	3 760 999	9 999	3 751 000
Dépôt et cautionnements	51 566	63 566	(12 000)
<b><u>Total immobilisations financières brutes</u></b>	<b><u>4 012 565</u></b>	<b><u>273 565</u></b>	<b><u>3 739 000</u></b>
Prov : Immobilisations financières	(237 038)	(237 038)	0
<b><u>Total Immobilisations financières</u></b>	<b><u>3 775 527</u></b>	<b><u>36 527</u></b>	<b><u>3 739 000</u></b>

## **Note 3 : Stocks**

Les stocks totalisent au 31 décembre 2022 D : 515 440 contre D : 622 405 à la fin de l'exercice 2021 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Stocks solution	1 074 512	1 132 718	(58 206)
Stocks distribution	87 536	90 655	(3 118)
<b><u>Total Stocks</u></b>	<b><u>1 162 049</u></b>	<b><u>1 223 373</u></b>	<b><u>(61 324)</u></b>
Provision des stocks	(646 609)	(600 968)	(45 641)
<b><u>Total Stocks</u></b>	<b><u>515 440</u></b>	<b><u>622 405</u></b>	<b><u>(106 965)</u></b>

## **Note 4 : Clients et comptes rattachés**

Les clients et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2022 D : 3 559 439 contre D : 3 258 573 à la fin de l'exercice 2021 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Clients ordinaires	3 285 136	2 077 435	1 207 701
Clients douteux	1 981 026	1 931 219	49 806
Clients factures à établir	89 285	989 558	(900 274)
<b><u>Total clients bruts</u></b>	<b><u>5 355 446</u></b>	<b><u>4 998 213</u></b>	<b><u>357 233</u></b>
Prov : Clients douteux	(1 796 007)	(1 739 639)	(56 368)
<b><u>Total Clients et comptes rattachés</u></b>	<b><u>3 559 439</u></b>	<b><u>3 258 573</u></b>	<b><u>300 865</u></b>

### **Note 5 : Autres actifs courants**

Les autres actifs courants totalisent à la clôture de l'exercice 2022 un montant de D : 967 688 contre D : 1 093 632 à la fin de l'exercice précédent et s'analysent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>Variation</b>
Personnel à l'actif	8 851	9 749	(898)
Fournisseurs débiteurs	91 848	91 848	0
Etat, impôts et taxes à l'actif	627 055	622 055	5 000
Charges constatées d'avance	201 733	185 495	16 238
Débiteurs divers	138 493	284 777	(146 284)
<b><u>Total autres actifs courants bruts</u></b>	<b><u>1 067 980</u></b>	<b><u>1 193 924</u></b>	<b><u>(125 944)</u></b>
Provision des autres actifs courants	(100 292)	(100 292)	0
<b><u>Total Autres actifs courants</u></b>	<b><u>967 688</u></b>	<b><u>1 093 632</u></b>	<b><u>(125 944)</u></b>

### **Note 6 : Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2022 à D : 7 653 contre D : 31 063 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillant ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>Variation</b>
Avoirs en banques	6 867	29 194	(22 326)
Caisses	786	1 869	(1 084)
Chèques en caisse	18 778	18 778	0
<b><u>Total des liquidités et équivalents bruts</u></b>	<b><u>26 430</u></b>	<b><u>49 841</u></b>	<b><u>(23 410)</u></b>
Provision pour dép liquidités et équivalents de liquidités	(18 778)	(18 778)	0
<b><u>Total Liquidités et équivalents de liquidités</u></b>	<b><u>7 653</u></b>	<b><u>31 063</u></b>	<b><u>(23 410)</u></b>

### **Note 7 : Capitaux propres**

Les capitaux propres présentent au 31 décembre 2022 un solde négatif de D : 6 116 969 contre un solde négatif de D : 5 175 854 au 31 décembre 2021 et s'analysent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Capital social</b>	<b>Réserves légales</b>	<b>Résultats reportés</b>	<b>Prime d'émission</b>	<b>Modif comptables</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>Total</b>
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2021</b>	<b>2 223 334</b>	<b>164 000</b>	<b>(10 099 273)</b>	<b>2 916 670</b>	<b>0</b>	<b>(380 585)</b>	<b>(5 175 854)</b>
Affectation du résultat 2021 (AGO du 18/06/2021)	0	0	(380 585)	0		380 585	0
Modifications comptables					(340 637)		(340 637)
Résultat au 31 décembre 2022	0	0	0	0		3 150 522	3 150 522
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2022</b>	<b>2 223 334</b>	<b>164 000</b>	<b>(10 479 858)</b>	<b>2 916 670</b>	<b>(340 637)</b>	<b>3 150 522</b>	<b>(2 365 969)</b>

*(\*) La société Aetech a comptabilisé en modifications comptables des charges communes antérieures à 2022 facturées par la société Tuniphone pour un montant global de 340 637 DT.*

Le capital initial de la société s'élève à D : 500 000, divisés en 50 000 actions de 10 dinars chacune.

Il a été libéré du quart à la souscription et le reliquat a été libéré au cours de l'exercice 2003.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de D : 150 000 pour être porté à D : 650 000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 24 juin 2004, a décidé d'augmenter le capital social de la société de D : 270 000 pour le porter à D : 920 000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 mai 2007 a décidé une nouvelle augmentation du capital de D : 720 000 pour le porter de D : 920 000 à D : 1 640 000 et ce par les modalités suivantes :

- Un montant de D : 184 000, par incorporation de la réserve extraordinaire de D : 100 000 et d'une partie de la réserve légale pour D : 84 000 et ce par création de 18 400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation.
- Un montant de D : 536 000, par apport en numéraire et la création de 53 600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir Chaieb à hauteur de D : 36 000 dinars, soit 3 600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour D : 300 000, soit 30 000 actions et D : 200 000, soit 20 000 actions.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 3 janvier 2013, a décidé une nouvelle augmentation du capital de D : 583 334 pour le porter de D : 1 640 000 à D : 2 223 334 et ce par l'émission de 583.334 nouvelles actions.

#### **Note 8 : Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges présentent au 31 décembre 2022 un solde de D : 53 821 contre un solde D : 75 821 au 31 décembre 2021 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Provisions pour risques et charges	53 821	75 821	(22 000)
<b><i>Total Provisions pour risques et charges</i></b>	<b><i>53 821</i></b>	<b><i>75 821</i></b>	<b><i>(22 000)</i></b>

#### **Note 9 : Emprunts et dettes assimilées**

Les emprunts et dettes assimilées présentent au 31 décembre 2022 un solde de D : 820 683 contre D : 962 024 au 31 décembre 2021 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Rééchelonnement BNA	620 971	620 971	0
Emprunts Amen Bank	137 800	261 390	(123 591)
Emprunts Leasing	61 912	79 662	(17 750)
<b><i>Total Emprunts et dettes assimilées</i></b>	<b><i>820 683</i></b>	<b><i>962 024</i></b>	<b><i>(141 340)</i></b>

## Les emprunts à court et long terme de Aetech se présentent de la manière suivante :

**Tableau de variation des emprunts bancaires à moyen et long terme**

Emprunt	Capital initial	Taux d'intérêts	Durée	Solde au 31/12/21	Encaisse 2022	Décaisse 2022	Solde au 31/12/2022			Varia°
							Solde à Long terme	Solde à Court terme	Solde Global	
Emprunt Amen Bank	560 000	TMM+3%	5 ans	372 206	0	(66 514)	137 800	167 893	305 693	(66 514)
Rééchelonnement BNA	620 971			620 971	0	0	620 971	0	620 971	0
<b>Total</b>				<b>993 178</b>	<b>0</b>	<b>(66 514)</b>	<b>758 771</b>	<b>167 893</b>	<b>926 664</b>	<b>(66 514)</b>

**Tableau de variation des emprunts Leasing**

Emprunt	Capital initial	Taux d'intérêts	Durée	Solde au 31/12/2021	Encaisse 2022	Décaisse 2022	Solde au 31/12/2022			Varia°
							Solde à Long terme	Solde à Court terme	Solde Global	
Crédit-Bail ML 1120470	25 114	8,83%	5 ans	5 293	0	(5 293)	0	0	0	(5 293)
Crédit-Bail ML 1120480	47 838	8,83%	5 ans	9 106	0	(9 106)	0	0	0	(9 106)
Crédit-Bail HL 664224	99 691	14,11%	5 ans	95 038	0	(15 376)	61 912	17 750	79 662	(15 376)
<b>Total</b>				<b>109 436</b>	<b>0</b>	<b>(29 775)</b>	<b>61 912</b>	<b>17 750</b>	<b>79 662</b>	<b>(29 775)</b>

**Tableau de variation des emprunts à court terme**

Emprunt	Solde au 31/12/2021	Encaisse 2022	Décaisse 2022	Solde au 31/12/2022	Varia°
Financements en devise	637 581	262 332	(182 112)	717 801	80 220
Crédits de mobilisation	0	423 000	(260 000)	163 000	163 000
Billets de trésorerie	1 500 000	0	0	1 500 000	0
<b>Total</b>	<b>2 137 581</b>	<b>685 333</b>	<b>(442 113)</b>	<b>2 380 801</b>	<b>243 220</b>

### Total Emprunts

Emprunt	Solde au 31/12/2021	Encaisse 2022	Décaisse 2022	Solde au 31/12/2022			Varia°n
				Solde à Long terme	Solde à Court terme	Solde Global	
Total Emprunts bancaires MLT	993 178	0	(66 514)	758 771	167 893	926 664	(66 514)
Total Emprunts leasing	109 436	0	(29 775)	61 912	17 750	79 662	(29 775)
Total Emprunts à court terme	2 137 581	685 333	(442 113)	0	2 380 801	2 380 801	243 220
<b>Total</b>	<b>3 240 195</b>	<b>685 333</b>	<b>(538 401)</b>	<b>820 683</b>	<b>2 566 444</b>	<b>3 387 127</b>	<b>146 932</b>

**Note 10 : Autres passifs non courants**

Les autres passifs non courants présentent au 31 décembre 2022 un solde de D : 762 309 contre D : 620 710 au 31 décembre 2021 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Dette échéancier fiscal à plus d'un an	368 289	162 791	205 499
Dette échéancier CNSS à plus d'un an	394 019	457 919	(63 900)
<b>Total Autres passifs non courants</b>	<b>762 309</b>	<b>620 710</b>	<b>141 599</b>

**Note 11 : Fournisseurs et comptes rattachés**

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent à la clôture de l'exercice 2022 D : 1 820 938 contre D : 1 959 177 à la fin de l'exercice précédent. Ils se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations	1 748 117	1 428 787	319 330
Fournisseurs, effets à payer	69 323	507 319	(437 996)
Fournisseurs, factures & avoirs non parvenues	3 499	23 072	(19 572)
<b>Total Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>1 820 938</b>	<b>1 959 177</b>	<b>(138 239)</b>

**Note 12 : Autres passifs courants**

Les autres passifs courants s'élèvent à la clôture de l'exercice 2022 D : 3 984 078 contre D : 3 493 047 à la clôture de l'exercice 2021. Ils se détaillent ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Personnel	211 422	178 294	33 128
CNSS et organismes sociaux	481 516	202 906	278 610
Dette échéancier CNSS à moins d'un an	181 050	138 450	42 600
Provision pour congés payés	146 912	128 915	17 997
Etat, impôts et taxes	428 425	227 069	201 355
Dette échéancier fiscal à moins d'un an	820 199	1 237 144	(416 945)
Charges à payer	113 304	155 403	(42 099)
Produits constatés d'avance	100 426	123 311	(22 885)
Créditeurs divers	243 722	133 163	110 559
Compte courant Ecotech	912 199	912 199	0
Société du groupe Advanced e-Services	135 935	0	135 935
Clients, créditeurs	208 969	56 192	152 777
<b>Total Autres passifs courants</b>	<b>3 984 078</b>	<b>3 493 047</b>	<b>491 031</b>

**Note 13 : Concours bancaires et autres passifs financiers**

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2022 à D : 3 918 288 contre D : 3 338 428 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillant ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Crédits de mobilisation	163 000	0	163 000
Échéances à moins d'un an sur emprunts	148 504	110 816	37 688
Échéances à moins d'un an sur crédit-bail	17 750	29 775	(12 025)
Échéances impayées sur emprunts et crédit-bail	19 389	0	19 389
Financements en devise	717 801	637 581	80 220
Billets de trésorerie	1 500 000	1 500 000	0
Virements internes	34 658	22 400	12 257
Découverts bancaires	1 317 186	1 037 856	279 330
<b><i>Total Concours bancaires et autres passifs financiers</i></b>	<b><i>3 918 288</i></b>	<b><i>3 338 428</i></b>	<b><i>579 859</i></b>

## NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT

### Note 14 : Revenus

Les revenus totalisent D : 5 078 539 en 2022 contre D : 7 921 316 pour l'exercice 2021 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Ventes activité distribution	2 667 794	5 055 828	(2 388 034)
Ventes activité solution	2 410 745	2 865 488	(454 743)
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>5 078 539</b>	<b>7 921 316</b>	<b>(2 842 777)</b>

### Note 15 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent D : 35 922 en 2022 contre D : 3 769 pour l'exercice 2021 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Reprise sur provisions des créances	4 997	3 564	1 433
Reprise sur provisions des stocks	8 925	205	8 720
Reprise sur provisions pour risques	22 000	0	22 000
<b>Total Autres produits d'exploitation</b>	<b>35 922</b>	<b>3 769</b>	<b>32 153</b>

### Note 16 : Achats consommés

Les achats consommés totalisent D : 3 283 284 en 2022 contre D : 5 402 442 pour l'exercice 2021 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Achats non stockés	31 889	31 804	86
Variations des stocks	61 324	(72 323)	133 648
Achats de marchandises	1 230 244	1 754 778	(524 534)
Commission activation de lignes	1 031 710	1 697 600	(665 890)
Frais sur activation de lignes	85 435	214 835	(129 399)
Commission de recharges	842 681	1 775 749	(933 068)
<b>Total Achats consommés</b>	<b>3 283 284</b>	<b>5 402 442</b>	<b>(2 119 158)</b>

### Note 17 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent D : 1 155 346 en 2022 contre D : 1 216 048 pour l'exercice 2021 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Traitements et salaires	997 789	1 014 433	(16 644)
Charges sociales	184 190	189 673	(5 483)
Autres charges de personnel	1 590	401	1 189
Congés payés	21 228	11 541	9 687
Gratifications aux adm	200	0	200
Transfert de charges sur frais de personnel	(49 650)	0	(49 650)
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>1 155 346</b>	<b>1 216 048</b>	<b>(60 702)</b>

**Note 18 : Dotations aux amortissements et aux provisions**

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent D : 186 141 en 2022 contre D : 240 031 pour l'exercice 2020 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorp	2 912	8 010	(5 098)
Dotations aux amortissements des immobilisations corp	67 298	112 330	(45 032)
Dotations aux provisions des stocks	54 566	2 313	52 252
Dotations aux résorption des charges à répartir	0	1 702	(1 702)
Dotations aux provisions des éléments financiers	0	7 160	(7 160)
Dotations aux provisions des créances	61 365	32 694	28 671
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	75 821	(75 821)
<b>Total Dotations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>186 141</b>	<b>240 031</b>	<b>(53 890)</b>

**Note 19 : Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation totalisent D : 672 382 en 2022 contre D : 939 265 pour l'exercice 2021 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Services extérieurs	271 822	304 270	(32 448)
Autres services extérieurs	484 551	565 481	(80 930)
Impôts et taxes	59 298	69 514	(10 216)
Transfert de charges / autres charges d'exploitation	(143 289)	0	(143 289)
<b>Total Autres charges d'exploitation</b>	<b>672 382</b>	<b>939 265</b>	<b>(266 882)</b>

- Les services extérieurs totalisent D : 271 822 au 31 décembre 2022 contre D : 304 270 au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Charges locatives et de copropriétés	163 984	151 103	12 881
Entretiens et réparations	40 110	76 306	(36 196)
Assurances	47 255	50 349	(3 094)
Frais de formation	2 050	1 700	350
Sous-traitance	1 560	2 081	(521)
Divers services extérieurs	16 862	22 731	(5 868)
<b>Total Services extérieurs</b>	<b>271 822</b>	<b>304 270</b>	<b>(32 448)</b>

- Les autres services extérieurs totalisent D : 484 551 au 31 décembre 2022 contre D : 565 481 au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Honoraires	59 747	166 793	(107 047)
Dons et subventions	1 000	1 000	0
Publicité	13 911	47 292	(33 381)
Transports et déplacements	134 081	112 849	21 232
Voyages, missions et réceptions	30 649	22 658	7 991
Frais de PTT	26 282	22 965	3 317
Services bancaires	63 883	56 643	7 239
Autres rémunérations	125 000	112 781	12 219
Jetons de présence	30 000	22 500	7 500
<b>Total Autres services extérieurs</b>	<b>484 551</b>	<b>565 481</b>	<b>(80 930)</b>

- Les impôts et taxes totalisent D : 59 298 au 31 décembre 2022 contre D : 69 514 au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
TFP	18 980	19 632	(652)
FOPROLOS	9 490	9 816	(326)
TCL	4 258	3 276	982
Taxe de circulation	6 695	6 800	(105)
Contribution Sociale de solidarité	400	400	0
Autres droits et taxes	19 475	29 590	(10 115)
<b>Total Impôts et taxes</b>	<b>59 298</b>	<b>69 514</b>	<b>(10 216)</b>

#### **Note 20 : Charges financières nettes**

Les charges financières nettes totalisent au 31 décembre 2022 D : 479 670 contre D : 500 848 à la fin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Charge d'intérêts	353 882	363 936	(10 055)
Pénalité de retard	104 103	108 043	(3 940)
Pertes de change	21 686	28 869	(7 183)
<b>Total Charges financières nettes</b>	<b>479 670</b>	<b>500 848</b>	<b>(21 178)</b>

#### **Note 21 : Autres gains ordinaires**

Les autres gains ordinaires totalisent au 31 décembre 2022 D : 3 850 224 contre D : 9 686 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Produit net sur cession d'immobilisations	0	6 000	(6 000)
Gains sur éléments non récurrents	3 850 224	3 686	3 846 539
<b>Total Autres gains ordinaires</b>	<b>3 850 224</b>	<b>9 686</b>	<b>3 840 539</b>

**Note 22 : Autres pertes ordinaires**

Les autres pertes ordinaires totalisent D : 22 504 à la fin de 2022 contre D : 905 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Autres pertes sur éléments exceptionnels	22 504	905	21 599
<b>Total Autres pertes ordinaires</b>	<b>22 504</b>	<b>905</b>	<b>21 599</b>

**Note 23 : Impôt sur les sociétés**

L'impôt sur les sociétés totalise D : 14 835 à la fin de 2022 contre D : 15 817 à la clôture de l'exercice précédent :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Impôt sur les sociétés	14 835	15 817	(981)
<b>Total Impôt sur les sociétés</b>	<b>14 835</b>	<b>15 817</b>	<b>(981)</b>

Les déficits reportés de Aetech se présentent de la manière suivante :

Report déficitaire 2021	(29 203,669)
Report déficitaire 2018	(572 066,115)
Amortissement différé 2022	(70 209,973)
Amortissement différé 2021	(120 339,995)
Amortissement différé 2019	(212 807,290)
Amortissement différé 2018	(265 441,001)
Amortissement différé 2017	(286 412,763)
Amortissement différé 2016	(244 453,000)
<b>Résultat fiscal après imputation du report déficitaire</b>	<b>(1 800 933,806)</b>

## **NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

### **Note 24 : Trésorerie**

Au 31 décembre 2022, la trésorerie totalise un solde négatif de D : 1 325 414 contre un solde négatif de D : 1 010 416 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Valeurs à l'encaissement	18 778	18 778	0
Banques créditrices	6 867	29 194	(22 326)
Caisses	786	1 869	(1 084)
Virements internes	(34 658)	(22 400)	(12 257)
Banques débitrices	(1 317 186)	(1 037 856)	(279 330)
<b><i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i></b>	<b><i>(1 325 414)</i></b>	<b><i>(1 010 416)</i></b>	<b><i>(314 997)</i></b>

## **NOTES COMPLEMENTAIRES**

### **Note 25 : Résultat par action**

<i>Libellé</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Résultat d'exploitation en DT	(182 693)	127 299
Résultat avant impôt	3 165 357	(364 768)
Résultat Net	3 150 522	(380 585)
Capital social	2 223 334	2 223 334
Valeur nominale en DT	1,000	1,000
<i>Résultat d'exploitation par action en DT</i>	<i>(0,082)</i>	<i>0,057</i>
<i>Résultat avant impôt par action</i>	<i>1,424</i>	<i>(0,164)</i>
<i>Résultat Net par action en DT</i>	<i>1,417</i>	<i>(0,171)</i>

### **Note 26 : Opérations avec les parties liées**

#### **26.1 Identification des parties liées :**

Les parties liées de la société Aetech sont les sociétés « Tuniphone » et « Eco Tech Immobilière » dont les gérants sont respectivement Mr Mongi CHAIEB et Mr Zoubeir CHAIEB président du conseil de la société Aetech et principal associé, ainsi que la filiale Advanced e-Services filiale créée en 2021 et détenue à 99,99% par Aetech

#### **26.2 Transactions et soldes avec les parties liées autres que les dirigeants de la société :**

##### **Opérations réalisées avec la société Tuniphone :**

- Les ventes réalisées courant l'année 2022 avec le client Tuniphone totalisent un montant de D : 2 470 TTC, il s'agit de ventes du produit 4G Box de Ooredoo.
- Le compte client Tuniphone présente un solde de D : 242 306.
- La société Tuniphone rachète de chez la société « Aetech » des recharges, des forfaits data et ADSL Ooredoo et lui facture des commissions.

- Les charges réalisées courant l'année 2022 auprès du fournisseur Tuniphone totalisent un montant de D : 75 073 TTC et se détaillent comme suit :

<b>Achats</b>	<b>Montant</b>
Commissions ADSL	23
Commissions forfaits DATA	1 746
Commissions recharges	21 374
Commission sans choix	28 852
Accessoires informatiques	9 908
Charges communes de l'exercice 2022	13 169
<b>Total général</b>	<b>75 073</b>

- Tuniphone a facturé en 2022 un montant 340 637 DT relatifs à des charges communes des exercices 2015 à 2021.
- Tuniphone a facturé en 2022 un montant 13 170 DT relatifs à des charges communes de l'exercice 2022.
- Le compte fournisseur Tuniphone comptabilisé par AeTECH au 31décembre 2022 totalise un solde débiteur de D : 178 222 DT.

#### **Opérations réalisées avec la société Eco Tech Immobilière :**

Le conseil d'administration de la société Aetech du 08/05/2019 a autorisé qu'il y ait un compte courant associé avec la société Ecotech Immobilière. L'affectation de la dette fournisseurs Ecotech en compte courant associé pour un montant de 621 765 DT a été autorisé par le conseil d'administration du 08/04/2022 parmi les opérations prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Le compte courant de la société Ecotech, comptabilisé parmi les passifs de AeTECH, s'élève au 31/12/2022 à un montant de D : 912 199.

#### **Opérations réalisées avec la société Advanced e-Services :**

- La société Advanced e-Technologies a facturé en 2022 à sa filiale Advanced e-Services des charges communes sur le 2ème semestre 2022 pour un montant de D : 192 939 HT.
- La société Advanced e-Technologies a fait en 2022 un apport en capital du fonds de commerce de l'activité distribution à sa filiale Advanced e-Services pour un montant de D : 3 751 000.
- Les ventes réalisées courant l'année 2022 avec le client Advanced-e-services totalisent un montant de D : 4 002 TTC, il s'agit de ventes du produit 4G Box de Ooredoo.
- Le compte client Advanced-e-services présente un solde de D : 203.
- Le compte fournisseur Advanced-e-services comptabilisé par AeTECH au 31décembre 2022 totalise un solde débiteur de D : 1 752 DT.
- Le compte courant de la société Advanced-e-services, comptabilisé parmi les passifs de AeTECH, s'élève au 31/12/2022 à un montant de D : 135 935.

#### **26.3 Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :**

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés à raison de trois mille (3000) Dinars Tunisiens en Net à la suite de la décision du conseil d'administration du 08/04/2022 approuvé par l'assemblée générale du 10/05/2022.

Le Conseil d'Administration en date du 07 mai 2021 a décidé d'accorder une rémunération de 150 000 annuelle au directeur général. Au titre de l'exercice 2022, le Directeur Général a perçu un salaire brut annuel de 150 432 DT et il a bénéficié, en outre, d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la société de tous les frais et dépenses y afférents.

Par ailleurs, le conseil d'administration a accordé au directeur général une prime d'intéressement annuelle de 10% sur le résultat brut d'exploitation consolidé.

Le Conseil d'Administration en date du 07 mai 2021 a décidé d'accorder une rémunération annuelle nette de 100 000 dinars au profit du Président du Conseil d'Administration durant son présent mandat en tant que Président du Conseil. Ce montant s'élève à D : 125 000. Le Président du Conseil bénéficie, en outre, d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la société de tous les frais et dépenses y afférents.

### **Note27 : Engagements hors bilan**

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeant et associé
<b>1- Engagements donnés</b>			
<b>a) Garanties personnelles</b>			
* Cautionnement et aval	560 000 DT	Amen Bank	Mr Zoubeir Chaïeb
* Caution solidaire et personnel	1 220 000 DT	STB	Mr Zoubeir Chaïeb
* Autres garanties	0 DT		
<b>b) Garanties réelles</b>			
* Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel de la société AeTECH sis à la ZI Ariana Aéroport, la Charguia II, 03 rue des métiers	1 727 068 DT	STB	
* Hypothèque en rang utile sur la totalité de sa propriété sise à Megrine d'une superficie de 994m2 objet du titre foncier N°11965 Ben Arous.	1 727 068 DT	STB	Mr Zoubeir Chaïeb
* Hypothèque en rang utile sur la totalité de sa propriété sise à l'Ariana d'une superficie de 472m2 objet du titre foncier N°6251 Ariana	1 727 068 DT	STB	Mr Zoubeir Chaïeb
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>	0 DT		
<b>d) Créances à l'exportation mobilisées</b>	0 DT		
<b>e) Abandon de créances</b>	0 DT		
<b>B- Engagements reçus</b>			
<b>a) Garanties personnelles</b>			
* Cautionnement	26 727 DT 89 661 DT 91 452 DT 18 262 DT 29 042 DT 19 904 DT 23 588 DT 7 242 DT 4 498 DT 3 135 DT 1 115 DT 1 657 DT 14 300 DT	STB T. TELECOM OACA AISA TUNIS RE PRESIDENCE UTSS MIN. SANTE MINI. JEUNESSE STEG MIN. INTERIEU CERTEN CAUT. PROV.	
* Aval	461 525 DT	SPG	
* Autres garanties	3 050 DT	DOUANE	

<b>b) Garanties réelles</b>			
* Nantissement	0 DT		
* Hypothèque	0 DT		
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>	0 DT		
<b>d) Créances à l'exportation mobilisées</b>	0 DT		
<b>e) Abandon de créances</b>	0 DT		

**Note 28 : Evènements postérieurs à la date de clôture**

Les états financiers ont été arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 19 mai 2023. En conséquence, ils ne reflètent pas les évènements postérieurs à cette date

# **SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES SA**

**Rapports du commissaire aux comptes  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022**

## **I - RAPPORT GENERAL**

*l)/)esdames et l)/)essieurs les actionnaires de la société Advanced e-Technologies SA,*

### **I.1. Rapport sur les états financiers**

#### ***I.1.1. Opinion***

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 10 mai 2022, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « Advanced e-Technologies SA » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Ces Etats Financiers font ressortir un total bilan de 8.994.147 DT et des capitaux propres négatifs de 2.365.970 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 3.150.522 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joint présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « Advanced e-Technologies SA » au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### ***I.1.2. Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### ***I.1.3. Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation***

Nous attirons l'attention sur la note 7 relative au Capitaux propres qui indique que pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les passifs de la société excèdent de 2.365.970 DT le total de ses actifs.

La société « Advanced e-Technologies SA » a mis en place un plan de restructuration financière et opérationnelle afin de remédier à cette situation. Ce plan a été soumis et approuvée par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022.

Le plan en question a été entamé par l'apport en capital de l'activité distribution à la filiale Advanced e-Services, ce qui a généré une plus-value d'un montant de 3.751.000 DT.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

#### ***1.1.4. Questions clés d'audit***

Outre des questions traitées dans les sections « Fondement de l'opinion » et « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés d'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

##### ***a- Evaluation des créances clients au 31 décembre 2022***

Les créances sur les clients présentent un solde net de 3.559.439 DT.

Compte tenu de l'importance de cette rubrique, nous avons considéré la dépréciation des créances clients comme un point clé d'audit.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur et la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le Management.

##### ***b- Comptabilisation des flux liés aux fournisseurs***

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 1.820.938 DT au 31 décembre 2022.

Nous avons considéré que la comptabilisation des flux liés aux fournisseurs est une question clé d'audit en raison de l'importance significative de cette rubrique dans les comptes de la société.

Dans le cadre de notre approche d'audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- Apprécier les procédures de contrôle interne mises en place par la société dans le cadre des processus d'achats, d'investissements et de règlements fournisseurs ;
- Vérifier la conformité de l'application des dispositions contractuelles entre la société et ses fournisseurs ;
- Vérifier la concordance entre les bases des achats et la comptabilisation des flux liés aux fournisseurs par la société ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

##### ***c- Prise en compte des revenus***

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élèvent à 5.078.539 DT contre un montant de 7.921.316 DT au 31 décembre 2021, représentant ainsi la quasi-totalité des produits d'exploitation de la société.

Nous avons considéré que la prise en compte de revenu est une question clé d'audit en raison du volume important des transactions de vente et leur importance significative dans les comptes de la société.

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier les procédures de contrôle interne mises en place par la société dans le cadre du processus de prise en compte des revenus ;
- Vérifier la concordance entre les bases commerciales et les revenus comptabilisés par la société ;
- Réaliser un examen analytique détaillé des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ; et
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies sur les revenus présentés dans les notes aux états financiers.

#### ***d- Evaluation des stocks***

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant brut de 1.162.049 DT et provisionnés à hauteur de 646.609 DT, ce qui fait un montant net de 515 440 DT, représentent un des postes les plus importants du bilan.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en :

- La revue des états de mouvements des stocks solution et distribution ;
- L'assistance aux inventaires physiques de fin d'année ;
- L'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la continuité de son application sur toute la période ;
- La vérification du correct rattachement des ventes et achats à la bonne période ; et
- La revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

#### ***1.1.5. Rapport du Conseil d'Administration***

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### ***1.1.6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers***

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### ***1.1.7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la

période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **I.2. Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***I.2.1. Efficacité du système de contrôle interne***

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

### ***I.2.2. Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales***

À la suite des pertes cumulées comme indiqué dans le point « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », les états financiers font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales, le conseil d'administration doit convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de se prononcer sur la continuité d'exploitation de la société.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie dans les délais, a décidé de reporter la décision relative à la continuité d'exploitation.

Le conseil d'administration du 19 mai 2023 a convoqué une nouvelle assemblée générale extraordinaire pour la date du 12 juillet 2023 à l'effet de décider la continuité d'exploitation, sous la lumière du plan de restructuration qui a été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022.

**SOCIETE "ADVANCED E-TECHNOLOGIES SA"**  
ZI Ariana, Aéroport - 03, rue des métiers, la Charguia II

---

***1.2.3. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur***

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

**Tunis, le 13 juin 2023**

**Le commissaire aux comptes  
Horwath ACF**

**Noureddine BEN ARBIA**



# **SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES SA**

## **Rapports du commissaire aux comptes Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021**

### **II – RAPPORT SPECIAL**

/)/essieurs les actionnaires de la société Advanced e-Technologies SA,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2022.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

#### **A. Conventions et opérations nouvellement réalisées au cours de l'exercice 2022**

- La société Advanced e-Technologies a facturé en 2022 à sa filiale Advanced e-Services des charges communes sur le 2<sup>ème</sup> semestre 2022 pour un montant de 192.939 DT HT. Cette convention a été autorisé par le conseil d'administration du 19 mai 2023.

- La société Advanced e-Technologies a fait en 2022 un apport en capital du fonds de commerce de l'activité distribution à sa filiale Advanced e-Services pour un montant de 3.751.000 DT.

Cette convention a été approuvée par l'assemblée générale du 10 juin 2022 et le montant de l'apport a été autorisé par le conseil d'administration du 19 mai 2023.

- La société Tuniphone a facturé à la société Advanced e-Technologies en 2022 des charges communes pour un montant de 13.170 DT sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022 et 340.637 DT pour la période de 2015 à 2021.

Cette convention a été autorisé par le conseil d'administration du 19 mai 2023.

- Le compte courant de la société Advanced-e-services, comptabilisé parmi les passifs de AeTECH, s'élève au 31/12/2022 à un montant de 135 935 DT.

Cette convention a été autorisé par le conseil d'administration du 19 mai 2023.

- Les ventes réalisées courant l'année 2022 avec le client Advanced-e-services totalisent un montant de 4 002 DT TTC, il s'agit de ventes du produit 4G Box de Ooredoo.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 19 mai 2023.

- Le compte client Advanced-e-services présente un solde de 203 DT au 31 décembre 2022.
- Le compte fournisseur Advanced-e-services présente un solde de débiteur de 1 752 DT au 31 décembre 2022.

#### **B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures**

- Le compte courant associé de la société Ecotech Immobilière a un solde créditeur de 912.199 DT au 31 décembre 2022. Ce compte courant associé a été autorisé par les conseils d'administration du 08 mai 2019 et du 08 avril 2022.
- La société Advanced e-Technologies a comptabilisé en 2022 des ventes réalisées avec le client Tuniphone pour un montant de 2.470 DT TTC. Il s'agit de ventes du produit 4G Box de Ooredoo.
- Le compte client Tuniphone présente un solde de 242.306 DT au 31 décembre 2022.
- La société Tuniphone rachète de chez la société Advanced e-Technologies des recharges, des forfaits data et ADSL Ooredoo et lui facture des commissions. Les achats comptabilisés en 2022 par la société Advanced e-Technologies auprès du fournisseur Tuniphone totalisent un montant de 75.073 DT TTC.
- Le compte fournisseur Tuniphone comptabilisé par AeTECH au 31 décembre 2022 totalise un solde débiteur de 178 222 DT.

#### **C. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants**

Les obligations et les engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit à la date du 31 décembre 2022 :

- La rémunération annuelle du Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 07 mai 2021. Elle s'élève à la somme annuelle brute de 150 000 DT, en plus d'une prime d'intéressement annuelle variable calculée à raison de 10% sur le résultat brut d'exploitation consolidé.
- La rémunération annuelle du Président du conseil a été fixée par décision du conseil d'administration du 07 mai 2021. Elle s'élève à la somme annuelle brute de 125 000 DT ;

**SOCIETE "ADVANCED e-TECHNOLOGIES SA"**

	<b>Directeur Général</b>		<b>Président du Conseil</b>	
	<b>Charges de l'exercice</b>	<b>Passif au 31/12/2022</b>	<b>Charges de l'exercice</b>	<b>Passif au 31/12/2022</b>
Rémunérations brutes	150 432	21 677	125 000	231 601
Congés à payer	9 331	47 723	0	0
Prime annuelle sur 2022	27 500	27 500	0	0

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

**Tunis, le 13 juin 2023**

**Le commissaire aux comptes  
Horwath ACF**

**Noureddine BEN ARBIA**



## AVIS DES SOCIÉTÉS

### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

#### **Société Advanced e-Technologies S.A « AeTECH »**

Siège social : ZI Ariana, Aéroport - 03, rue des métiers, la Charguia II

La société AeTECH publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 12 Juillet 2023. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : Mr Nouredine Ben Arbia (Horwath ACF).

## Etats Financiers Consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022

### BILAN Consolidé Groupe AeTECH Arrêté au 31 décembre 2022

<b>Actifs</b>	<b>Notes</b>	<b>Soldes au</b>		<b>Variation</b>
		<b>31 décembre</b>		
		<b>2022</b>	<b>2021</b>	
<b><u>Actifs Non courants</u></b>				
<b>Actifs Immobilisés</b>				
Immobilisations incorporelles		453 398	453 398	0
Amt : Immobilisations incorporelles		(443 221)	(440 309)	(2 912)
	<b>1</b>	<b>10 177</b>	<b>13 089</b>	<b>(2 912)</b>
Immobilisations corporelles		2 173 233	2 165 774	7 459
Amt : Immobilisations corporelles		(2 015 009)	(1 947 711)	(67 298)
	<b>1</b>	<b>158 224</b>	<b>218 063</b>	<b>(59 839)</b>
Immobilisations financières		251 566	263 566	(12 000)
Prov : Immobilisations financières		(237 038)	(237 038)	0
	<b>2</b>	<b>14 528</b>	<b>26 528</b>	<b>(12 000)</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>182 929</b>	<b>257 680</b>	<b>(74 751)</b>
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>182 929</b>	<b>257 680</b>	<b>(74 751)</b>
<b><u>Actifs courants</u></b>				
Stocks		1 163 897	1 223 373	(59 475)
Prov : Stocks		(646 609)	(600 968)	(45 641)
	<b>3</b>	<b>517 288</b>	<b>622 405</b>	<b>(105 116)</b>
Clients et comptes rattachés		5 968 116	4 998 107	970 009
Prov : Clients et comptes rattachés		(1 796 007)	(1 739 639)	(56 368)
	<b>4</b>	<b>4 172 109</b>	<b>3 258 468</b>	<b>913 641</b>
Autres actifs courants		1 821 167	1 193 924	627 243
Prov : Autres actifs courants		(100 292)	(100 292)	0
	<b>5</b>	<b>1 720 875</b>	<b>1 093 632</b>	<b>627 243</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>6</b>	9 670	39 907	(30 237)
<b>Total des actifs courants</b>		<b>6 419 942</b>	<b>5 014 411</b>	<b>1 405 531</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>6 602 871</b>	<b>5 272 092</b>	<b>1 330 780</b>

## Etats Financiers Consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022

### BILAN Consolidé Groupe AeTECH Arrêté au 31 décembre 2022

<b>Capitaux propres et Passifs</b>	Notes	Soldes au		<b>Variation</b>
		31 décembre		
		2022	2021	
<b><u>Capitaux propres</u></b>				
Capital social		2 223 334	2 223 334	0
Réserves consolidés		(7 743 789)	(7 018 603)	(725 186)
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>(5 520 455)</b>	<b>(4 795 269)</b>	<b>(725 186)</b>
Résultat consolidé		(391 079)	(384 549)	(6 530)
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>7</b>	<b>(5 911 534)</b>	<b>(5 179 818)</b>	<b>(731 716)</b>
<b><u>Passifs</u></b>				
<b>Passifs non courants</b>				
Provisions pour risques et charges	<b>8</b>	53 821	75 821	(22 000)
Emprunts et dettes assimilées	<b>9</b>	820 683	962 024	(141 340)
Autres passifs non courants	<b>10</b>	762 309	620 710	141 599
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>1 636 813</b>	<b>1 658 555</b>	<b>(21 741)</b>
<b>Passifs courants</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>11</b>	2 878 704	1 959 177	919 527
Autres passifs courants	<b>12</b>	4 087 729	3 495 713	592 016
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>13</b>	3 911 159	3 338 464	572 695
<b>Total des passifs courants</b>		<b>10 877 592</b>	<b>8 793 355</b>	<b>2 084 238</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>12 514 405</b>	<b>10 451 909</b>	<b>2 062 496</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>6 602 871</b>	<b>5 272 092</b>	<b>1 330 780</b>

## Etats Financiers Consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022

### Etat de résultat Consolidé Groupe AeTECH (Exprimé en Dinars Tunisien)

	Notes	Période allant du		Variation
		2022	2021	
<b>Produits d'exploitation</b>				
Produits d'exploitation	14	7 919 625	7 921 316	(1 691)
Autres produits d'exploitation	15	35 922	3 769	32 153
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>7 955 547</b>	<b>7 925 085</b>	<b>30 462</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats consommés	16	5 460 024	5 402 442	57 582
Charges de personnel	17	1 324 681	1 219 842	104 839
Dotations aux amortissements et aux provisions	18	186 141	240 031	(53 890)
Autres charges d'exploitation	19	924 811	939 435	(14 625)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>7 895 656</b>	<b>7 801 750</b>	<b>93 906</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>59 891</b>	<b>123 335</b>	<b>(63 444)</b>
Charges financières nettes	20	(506 306)	(500 848)	(5 458)
Autres gains ordinaires	21	99 712	9 686	90 027
Autres pertes ordinaires	22	(22 739)	(905)	(21 834)
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>(369 442)</b>	<b>(368 732)</b>	<b>(710)</b>
Impôt sur les sociétés	23	(21 637)	(15 817)	(5 820)
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>(391 079)</b>	<b>(384 549)</b>	<b>(6 530)</b>
Eléments extraordinaires		0	0	0
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>(391 079)</b>	<b>(384 549)</b>	<b>(6 530)</b>

## Etats Financiers Consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022

### ETAT DE FLUX DE TRESORERIE Groupe AeTECH (Exprimé en Dinars Tunisien)

		Du 1er janvier Au 31 décembre	
	Notes	2022	2021
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
<b>Résultat net après modifications comptables</b>		(391 079)	(384 549)
<b>Ajustements pour:</b>			
Dotations aux Amortissements et provisions	18	186 141	240 031
Reprises sur Amortissements et provisions	15	(35 922)	(3 769)
Variation des:			
* Stocks	3	59 475	(72 323)
* Créances	4	(970 009)	(799 094)
* Autres actifs courants	5	(627 243)	193 708
* Autres passifs non courants	10	141 599	152 070
* Fournisseurs et comptes rattachés	11	919 527	(1 475 286)
* Autres passifs courants	12	592 016	95 945
* Plus ou moins-value de cession	21	0	(6 000)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>(125 496)</b>	<b>(2 059 267)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Déc. affectés à l'acquisition d'immo. Corp. & incorp.		(7 459)	(115 643)
Enc. affectés à la cession d'immo. Corp. & incorp.		0	6 000
Déc. affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		0	(41 699)
Enc. provenant de la cession d'immobilisations financières		12 000	45 600
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>4 541</b>	<b>(105 742)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Encaissements provenant des des emprunts	9	685 333	2 676 638
Décaissements provenant des emprunts	9	(538 401)	(338 416)
Modifications comptables		(340 637)	
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>(193 705)</b>	<b>2 338 222</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>24</b>	<b>(314 660)</b>	<b>173 213</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>24</b>	<b>(1 001 608)</b>	<b>(1 174 821)</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>24</b>	<b>(1 316 268)</b>	<b>(1 001 608)</b>

## **GROUPE SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES**

### **NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

#### **I- PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION**

##### *I.1. Référentiel comptable*

Les états financiers consolidés du groupe Société Advanced e-Technologies sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- Du cadre conceptuel ;
- De la norme comptable générale (NCT 1) ;
- Des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- De la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- De la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

##### *I.2. Principes de consolidation*

###### A- Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- Soit des statuts ou d'un contrat ;
- Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Les méthodes de consolidation appliquées pour le groupe Société Advanced e-Technologies sont les suivantes :

2022			
Libellé	% de contrôle	Nature de contrôle	Méthode de contrôle
Advanced -Technologies	100,000%	Société mère	Intégration Globale
Advanced -Services	99,999%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

Etant donné que le seul actionnaire minoritaire du groupe Advanced e-Technologies est déjà actionnaire de la société mère, et que cette action est non significative par rapport au groupe, la société Advanced e-services a été considéré comme détenu à 100% par le groupe.

#### B- Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par le Groupe Société Advanced e-Technologies et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Les états financiers de la Société Mère Advanced e-Technologies et ses filiales sont combinés d'une manière intégrale pour l'établissement des états financiers consolidés du groupe.

#### *L'intégration globale*

Consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la Société Advanced e-Technologies et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés ;
- Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et

- Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

#### *La mise en équivalence :*

Les sociétés dans lesquelles, le groupe exerce une influence notable sont intégrées par la méthode de mise en équivalence.

Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont classées parmi les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée séparément au niveau de l'état de résultat.

#### *1.3 Date de clôture*

Les états financiers consolidés sont établis sur la base des états financiers des sociétés du groupe allant du 01/01/2022 au 31/12/2022.

#### *1.4 Elimination des opérations intra-groupes et des résultats internes*

- Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

- Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

#### *1.5 Principes comptables d'évaluation et de présentation*

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables suivantes :

- ✓ Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ Convention de l'entité ;
- ✓ Convention de l'unité monétaire ;
- ✓ Convention de la périodicité ;

- ✓ Convention du coût historique ;
- ✓ Convention de la réalisation du revenu ;
- ✓ Convention de rattachement des charges aux produits ;
- ✓ Convention de l'objectivité ;
- ✓ Convention de permanence des méthodes ;
- ✓ Convention de l'information complète ;
- ✓ Convention de prudence ;
- ✓ Convention de l'importance relative ;
- ✓ Convention de prééminence du fond sur la forme.

### Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif sont immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'entrée. Ils comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale, d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible ;
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

- Logiciels (linéaire)	33%
- Agencements & aménagements (linéaire)	10%
- Équipements de bureau (linéaire)	10-20%
- Matériel informatique	33,33%
- Matériel de transport	20%
- Frais préliminaires	33,33%

Certaines immobilisations dont la valeur est inférieure à D : 500 sont amorties au taux de 100%.

### Emprunts

Le principal des emprunts non remboursés est présenté au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants : Concours bancaires et autres passifs financiers.

### Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA. Les TVA, collectées et récupérables, sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'État et les collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

### Provision pour Congés payés

Le solde des droits aux congés payés est estimé à la clôture de l'exercice par référence au salaire brut théorique au 31/12/2022. Il est comptabilisé dans la rubrique "Personnel et comptes rattachés" sous l'intitulé "dettes provisionnées pour congés à payer".

## II. NOTES DU BILAN

### Note 1 : Immobilisations Incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations entre le 01/01/2022 au 31/12/2022 se présente comme suit :

Rubrique	Valeurs brutes		Solde au 31/12/2022	Amortissements		Solde au 31/12/2022	VCN	
	31/12/2021	Acquisitions		31/12/2021	Dotation		Au 31/12/2021	Au 31/12/2022
Licences & Logiciels	181 370	0	181 370	(181 298)	(72)	(181 370)	72	0
Site WEB	16 328	0	16 328	(8 537)	(1 700)	(10 237)	7 792	6 092
Fonds commercial	250 000	0	250 000	(250 000)	0	(250 000)	0	0
Investissements de recherche & de développement	5 700	0	5 700	(475)	(1 140)	(1 615)	5 225	4 085
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>453 398</b>	<b>0</b>	<b>453 398</b>	<b>(440 309)</b>	<b>(2 912)</b>	<b>(443 221)</b>	<b>13 089</b>	<b>10 177</b>
Agencements, Aménagements et installations	175 681	5 300	180 981	(110 440)	(16 055)	(126 495)	65 241	54 487
Installation téléphonique	123 756	0	123 756	(106 109)	(3 232)	(109 341)	17 647	14 415
Matériel et outillage	98 179	0	98 179	(96 277)	221	(96 056)	1 902	2 123
Matériel de transport	1 008 293	0	1 008 293	(885 855)	(40 705)	(926 560)	122 438	81 733
Mobilier, Matériels de bureau	149 119	0	149 119	(147 835)	(1 164)	(148 999)	1 284	120
Matériel informatique	610 746	2 159	612 905	(601 195)	(6 363)	(607 558)	9 551	5 347
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>2 165 774</b>	<b>7 459</b>	<b>2 173 233</b>	<b>(1 947 711)</b>	<b>(67 298)</b>	<b>(2 015 009)</b>	<b>218 063</b>	<b>158 224</b>
<b>Total des immobilisations</b>	<b>2 619 172</b>	<b>7 459</b>	<b>2 626 631</b>	<b>(2 388 020)</b>	<b>(70 210)</b>	<b>(2 458 230)</b>	<b>231 152</b>	<b>168 401</b>

## **Note 2 : Immobilisations financières**

Les immobilisations financières totalisent à la clôture de l'exercice 2022 un montant net de D : 14 528 contre D : 35 528 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Titres de participation GLOBAL TELECOM NETWORKING	200 000	200 000	0
Dépôt et cautionnements	51 566	63 566	(12 000)
<b><u>Total immobilisations financières brutes</u></b>	<b><u>251 566</u></b>	<b><u>263 566</u></b>	<b><u>(12 000)</u></b>
Prov : Immobilisations financières	(237 038)	(237 038)	0
<b><u>Total Immobilisations financières</u></b>	<b><u>14 528</u></b>	<b><u>26 528</u></b>	<b><u>(12 000)</u></b>

## **Note 3 : Stocks**

Les stocks totalisent au 31 décembre 2022 D : 517 288 contre D : 622 405 à la fin de l'exercice 2021 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Stocks solution	1 074 512	1 132 718	(58 206)
Stocks distribution	89 385	90 655	(1 270)
<b><u>Total Stocks</u></b>	<b><u>1 163 897</u></b>	<b><u>1 223 373</u></b>	<b><u>(59 475)</u></b>
Provision des stocks	(646 609)	(600 968)	(45 641)
<b><u>Total Stocks</u></b>	<b><u>517 288</u></b>	<b><u>622 405</u></b>	<b><u>(105 116)</u></b>

## **Note 4 : Clients et comptes rattachés**

Les clients et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2022 D : 4 172 109 contre D : 3 258 468 à la fin de l'exercice 2021 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Clients ordinaires	3 897 806	2 077 329	1 820 477
Clients douteux	1 981 026	1 931 219	49 806
Clients factures à établir	89 285	989 558	(900 274)
<b><u>Total clients bruts</u></b>	<b><u>5 968 116</u></b>	<b><u>4 998 107</u></b>	<b><u>970 009</u></b>
Prov : Clients douteux	(1 796 007)	(1 739 639)	(56 368)
<b><u>Total Clients et comptes rattachés</u></b>	<b><u>4 172 109</u></b>	<b><u>3 258 468</u></b>	<b><u>913 641</u></b>

### **Note 5 : Autres actifs courants**

Les autres actifs courants totalisent à la clôture de l'exercice 2022 un montant de D : 1 720 875 contre D : 1 093 632 à la fin de l'exercice précédent et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Personnel à l'actif	8 851	9 749	(898)
Fournisseurs débiteurs	91 848	91 848	0
Opérations sur achats/ventes de cartes	731 540	0	731 540
Etat, impôts et taxes à l'actif	646 313	622 055	24 258
Charges constatées d'avance	204 121	185 495	18 626
Débiteurs divers	138 493	284 777	(146 284)
<b><u>Total autres actifs courants bruts</u></b>	<b><u>1 821 167</u></b>	<b><u>1 193 924</u></b>	<b><u>627 243</u></b>
Provision des autres actifs courants	(100 292)	(100 292)	0
<b><u>Total Autres actifs courants</u></b>	<b><u>1 720 875</u></b>	<b><u>1 093 632</u></b>	<b><u>627 243</u></b>

### **Note 6 : Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2022 à D : 9 670 contre D : 39 907 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Avoirs en banques	8 266	38 038	(29 772)
Caisses	1 404	1 869	(465)
Chèques en caisse	18 778	18 778	0
<b><u>Total des liquidités et équivalents bruts</u></b>	<b><u>28 448</u></b>	<b><u>58 685</u></b>	<b><u>(30 237)</u></b>
Provision pour dép liquidités et équivalents de liquidités	(18 778)	(18 778)	0
<b><u>Total Liquidités et équivalents de liquidités</u></b>	<b><u>9 670</u></b>	<b><u>39 907</u></b>	<b><u>(30 237)</u></b>

### **Note 7 : Capitaux propres**

Les capitaux propres présentent au 31 décembre 2022 un solde négatif de D : 5 911 534 contre un solde négatif de D : 5 179 818 au 31 décembre 2021 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Capital social	2 223 334	2 223 334	0
Réserves consolidés	(7 743 789)	(7 018 603)	(725 186)
<b><u>Résultat consolidé</u></b>	<b><u>(391 079)</u></b>	<b><u>(384 549)</u></b>	<b><u>(6 530)</u></b>
<b><u>Capitaux propres consolidés</u></b>	<b><u>(5 911 534)</u></b>	<b><u>(5 179 818)</u></b>	<b><u>(731 716)</u></b>

**Note 8 : Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges présentent au 31 décembre 2022 un solde de D : 53 821 contre un solde D : 75 821 au 31 décembre 2021 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Provisions pour risques et charges	53 821	75 821	(22 000)
<b>Total Provisions pour risques et charges</b>	<b>53 821</b>	<b>75 821</b>	<b>(22 000)</b>

**Note 9 : Emprunts et dettes assimilées**

Les emprunts et dettes assimilées présentent au 31 décembre 2022 un solde de D : 820 683 contre D : 962 024 au 31 décembre 2021 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Rééchelonnement BNA	620 971	620 971	0
Emprunts Amen Bank	137 800	261 390	(123 591)
Emprunts Leasing	61 912	79 662	(17 750)
<b>Total Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>820 683</b>	<b>962 024</b>	<b>(141 340)</b>

## GRUPE "ADVANCED E-TECHNOLOGIES"

### Les emprunts à court et long terme de Aetech se présentent de la manière suivante :

Tableau de variation des emprunts bancaires à moyen et long terme

Emprunt	Capital initial	Taux d'intérêts	Durée	Solde au 31/12/21	Encaisse 2022	Décaisse 2022	Solde au 31/12/2022			Varia°
							Solde à Long terme	Solde à Court terme	Solde Global	
Emprunt Amen Bank	560 000	TMM+3%	5 ans	372 206	0	(66 514)	137 800	167 893	305 693	(66 514)
Rééchelonnement BNA	620 971			620 971	0	0	620 971	0	620 971	0
<b>Total</b>				<b>993 178</b>	<b>0</b>	<b>(66 514)</b>	<b>758 771</b>	<b>167 893</b>	<b>926 664</b>	<b>(66 514)</b>

Tableau de variation des emprunts Leasing

Emprunt	Capital initial	Taux d'intérêts	Durée	Solde au 31/12/2021	Encaisse 2022	Décaisse 2022	Solde au 31/12/2022			Varia°
							Solde à Long terme	Solde à Court terme	Solde Global	
Crédit-Bail ML 1120470	25 114	8,83%	5 ans	5 293	0	(5 293)	0	0	0	(5 293)
Crédit-Bail ML 1120480	47 838	8,83%	5 ans	9 106	0	(9 106)	0	0	0	(9 106)
Crédit-Bail HL 664224	99 691	14,11%	5 ans	95 038	0	(15 376)	61 912	17 750	79 662	(15 376)
<b>Total</b>				<b>109 436</b>	<b>0</b>	<b>(29 775)</b>	<b>61 912</b>	<b>17 750</b>	<b>79 662</b>	<b>(29 775)</b>

Tableau de variation des emprunts à court terme

Emprunt	Solde au 31/12/2021	Encaisse 2022	Décaisse 2022	Solde au 31/12/2022	Varia°
Financements en devise	637 581	262 332	(182 112)	717 801	80 220
Crédits de mobilisation	0	423 000	(260 000)	163 000	163 000
Billets de trésorerie	1 500 000	0	0	1 500 000	0
<b>Total</b>	<b>2 137 581</b>	<b>685 333</b>	<b>(442 113)</b>	<b>2 380 801</b>	<b>243 220</b>

### Total Emprunts

Emprunt	Solde au 31/12/2021	Encaisse 2022	Décaisse 2022	Solde au 31/12/2022			Varia°n
				Solde à Long terme	Solde à Court terme	Solde Global	
Total Emprunts bancaires MLT	993 178	0	(66 514)	758 771	167 893	926 664	(66 514)
Total Emprunts leasing	109 436	0	(29 775)	61 912	17 750	79 662	(29 775)
Total Emprunts à court terme	2 137 581	685 333	(442 113)	0	2 380 801	2 380 801	243 220
<b>Total</b>	<b>3 240 195</b>	<b>685 333</b>	<b>(538 401)</b>	<b>820 683</b>	<b>2 566 444</b>	<b>3 387 127</b>	<b>146 932</b>

#### **Note 10 : Autres passifs non courants**

Les autres passifs non courants présentent au 31 décembre 2022 un solde de D : 762 309 contre D : 620 710 au 31 décembre 2021 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Dette échéancier fiscal à plus d'un an	368 289	162 791	205 499
Dette échéancier CNSS à plus d'un an	394 019	457 919	(63 900)
<b>Total Autres passifs non courants</b>	<b>762 309</b>	<b>620 710</b>	<b>141 599</b>

#### **Note 11 : Fournisseurs et comptes rattachés**

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent à la clôture de l'exercice 2022 D : 2 878 704 contre D : 1 959 177 à la fin de l'exercice précédent. Ils se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations	2 077 573	1 428 787	652 276
Fournisseurs, effets à payer	69 323	507 319	(437 996)
Fournisseurs, factures & avoirs non parvenues	731 808	23 072	708 736
<b>Total Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>2 878 704</b>	<b>1 959 177</b>	<b>919 527</b>

#### **Note 12 : Autres passifs courants**

Les autres passifs courants s'élèvent à la clôture de l'exercice 2022 D : 4 087 729 contre D : 3 495 713 à la clôture de l'exercice 2021. Ils se détaillent ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Personnel	230 805	179 998	50 807
CNSS et organismes sociaux	503 715	203 776	299 939
Dette échéancier CNSS à moins d'un an	181 050	138 450	42 600
Provision pour congés payés	146 912	128 915	17 997
Etat, impôts et taxes	580 219	227 162	353 057
Dette échéancier fiscal à moins d'un an	820 199	1 237 144	(416 945)
Charges à payer	159 514	155 403	4 110
Produits constatés d'avance	100 426	123 311	(22 885)
Créditeurs divers	243 722	133 163	110 559
Compte courant Ecotech	912 199	912 199	0
Clients, créditeurs	208 969	56 192	152 777
<b>Total Autres passifs courants</b>	<b>4 087 729</b>	<b>3 495 713</b>	<b>592 016</b>

#### **Note 13 : Concours bancaires et autres passifs financiers**

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2022 à D : 3 911 159 contre D : 3 338 464 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillant ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Crédits de mobilisation	163 000	0	163 000
Échéances à moins d'un an sur emprunts	148 504	110 816	37 688
Échéances à moins d'un an sur crédit-bail	17 750	29 775	(12 025)
Échéances impayées sur emprunts	19 389	0	19 389
Financements en devise	717 801	637 581	80 220
Billets de trésorerie	1 500 000	1 500 000	0
Virements internes	34 658	22 400	12 257
Découverts bancaires	1 310 058	1 037 892	272 166
<b>Total Concours bancaires et autres passifs financiers</b>	<b>3 911 159</b>	<b>3 338 464</b>	<b>572 695</b>

### **III. NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT**

#### **Note 14 : Revenus**

Les revenus totalisent D : 7 919 625 en 2022 contre D : 7 921 316 pour l'exercice 2021 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Ventes activité distribution	5 508 880	5 055 828	453 052
Ventes activité solution	2 410 745	2 865 488	(454 743)
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>7 919 625</b>	<b>7 921 316</b>	<b>(1 691)</b>

#### **Note 15 : Autres produits d'exploitation**

Les autres produits d'exploitation totalisent D : 35 922 en 2022 contre D : 3 769 pour l'exercice 2021 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Reprise sur provisions des créances	4 997	3 564	1 433
Reprise sur provisions des stocks	8 925	205	8 720
Reprise sur provisions pour risques	22 000	0	22 000
<b>Total Autres produits d'exploitation</b>	<b>35 922</b>	<b>3 769</b>	<b>32 153</b>

#### **Note 16 : Achats consommés**

Les achats consommés totalisent D : 5 460 024 en 2022 contre D : 5 402 442 pour l'exercice 2021 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Achats non stockés	38 589	31 804	6 785
Variations des stocks	59 475	(72 323)	131 799
Achats de marchandises	1 271 588	1 754 778	(483 190)
Commission activation de lignes	2 079 567	1 697 600	381 967
Frais sur activation de lignes	212 507	214 835	(2 328)

Commission de recharges	1 798 297	1 775 749	22 548
<b>Total Achats consommés</b>	<b>5 460 024</b>	<b>5 402 442</b>	<b>57 582</b>

#### **Note 17 : Charges de personnel**

Les charges de personnel totalisent D : 1 324 681 en 2022 contre D : 1 219 842 pour l'exercice 2021 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Traitements et salaires	1 100 373	1 017 652	82 722
Charges sociales	200 599	190 248	10 351
Autres charges de personnel	1 590	401	1 189
Congés payés	21 919	11 541	10 378
Gratifications aux adm	200	0	200
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>1 324 681</b>	<b>1 219 842</b>	<b>104 839</b>

#### **Note 18 : Dotations aux amortissements et aux provisions**

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent D : 186 141 en 2022 contre D : 240 031 pour l'exercice 2020 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorp	2 912	8 010	(5 098)
Dotations aux amortissements des immobilisations corp	67 298	112 330	(45 032)
Dotations aux provisions des stocks	54 566	2 313	52 252
Dotations aux résorption des charges à répartir	0	1 702	(1 702)
Dotations aux provisions des éléments financiers	0	7 160	(7 160)
Dotations aux provisions des créances	61 365	32 694	28 671
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	75 821	(75 821)
<b>Total Dotations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>186 141</b>	<b>240 031</b>	<b>(53 890)</b>

#### **Note 19 : Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation totalisent D : 924 811 en 2022 contre D : 939 435 pour l'exercice 2021 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Services extérieurs	315 423	304 270	11 153
Autres services extérieurs	538 518	565 555	(27 037)
Impôts et taxes	70 870	69 610	1 260
<b>Total Autres charges d'exploitation</b>	<b>924 811</b>	<b>939 435</b>	<b>(14 625)</b>

- Les services extérieurs totalisent D : 315 423 au 31 décembre 2022 contre D : 304 270 au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Charges locatives et de copropriétés	178 148	151 103	27 045
Entretiens et réparations	63 292	76 306	(13 014)
Assurances	53 510	50 349	3 161
Frais de formation	2 050	1 700	350
Sous-traitance	1 560	2 081	(521)
Divers services extérieurs	16 862	22 731	(5 868)
<b>Total Services extérieurs</b>	<b>315 423</b>	<b>304 270</b>	<b>11 153</b>

- Les autres services extérieurs totalisent D : 538 518 au 31 décembre 2022 contre D : 565 555 au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Honoraires	63 747	166 793	(103 047)
Dons et subventions	1 000	1 000	0
Publicité	30 027	47 292	(17 265)
Transports et déplacements	157 748	112 849	44 899
Voyages, missions et réceptions	32 451	22 658	9 793
Frais de PTT	27 246	22 965	4 280
Services bancaires	71 300	56 717	14 583
Autres rémunérations	125 000	112 781	12 219
Jetons de présence	30 000	22 500	7 500
<b>Total Autres services extérieurs</b>	<b>538 518</b>	<b>565 555</b>	<b>(27 037)</b>

- Les impôts et taxes totalisent D : 70 870 au 31 décembre 2022 contre D : 69 610 au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
TFP	20 833	19 696	1 137
FOPROLOS	10 417	9 848	569
TCL	10 970	3 276	7 694
Taxe de circulation	7 225	6 800	425
Contribution Sociale de solidarité	800	400	400
Autres droits et taxes	20 625	29 590	(8 965)
<b>Total Impôts et taxes</b>	<b>70 870</b>	<b>69 610</b>	<b>1 260</b>

#### **Note 20 : Charges financières nettes**

Les charges financières nettes totalisent au 31 décembre 2022 D : 506 306 contre D : 500 848 à la fin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Charge d'intérêts	380 170	363 936	16 233
Pénalité de retard	104 451	108 043	(3 592)
Pertes de change	0	0	0
Gains de change	21 686	28 869	(7 183)
<b>Total Charges financières nettes</b>	<b>506 306</b>	<b>500 848</b>	<b>5 458</b>

### **Note 21 : Autres gains ordinaires**

Les autres gains ordinaires totalisent au 31 décembre 2022 D : 99 712 contre D : 9 686 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Produit net sur cession d'immobilisations	0	6 000	(6 000)
Gains sur éléments non récurrents	99 712	3 686	96 027
<b><i>Total Autres gains ordinaires</i></b>	<b><i>99 712</i></b>	<b><i>9 686</i></b>	<b><i>90 027</i></b>

### **Note 22 : Autres pertes ordinaires**

Les autres pertes ordinaires totalisent D : 22 739 à la fin de 2022 contre D : 905 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Autres pertes sur éléments exceptionnels	22 739	905	21 834
<b><i>Total Autres pertes ordinaires</i></b>	<b><i>22 739</i></b>	<b><i>905</i></b>	<b><i>21 834</i></b>

### **Note 23 : Impôt sur les sociétés**

L'impôt sur les sociétés totalise D : 21 637 à la fin de 2022 contre D : 15 817 à la clôture de l'exercice précédent :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Impôt sur les sociétés	21 637	15 817	5 820
<b><i>Total Impôt sur les sociétés</i></b>	<b><i>21 637</i></b>	<b><i>15 817</i></b>	<b><i>5 820</i></b>

### **Note 24 : Trésorerie**

Au 31 décembre 2022, la trésorerie totalise un solde négatif de D : 1 673 198 contre un solde négatif de D : 1 001 608 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>Variation</i>
Valeurs à l'encaissement	18 778	18 778	0
Banques créditrices	8 266	38 038	(29 772)
Caisses	1 404	1 869	(465)
Virements internes	(34 658)	(22 400)	(12 257)
Banques débitrices	(1 310 058)	(1 037 892)	(272 166)
<b><i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i></b>	<b><i>(1 316 268)</i></b>	<b><i>(1 001 608)</i></b>	<b><i>(314 660)</i></b>

**Note 25 : Résultat par action**

<b>Libellé</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Résultat d'exploitation en DT	59 891	123 335
Résultat avant impôt	(369 442)	(368 732)
Résultat Net	(391 079)	(384 549)
Capital social	2 223 334	2 223 334
Valeur nominale en DT	1,000	1,000
<i>Résultat d'exploitation par action en DT</i>	<i>0,027</i>	<i>0,055</i>
<i>Résultat avant impôt par action</i>	<i>(0,166)</i>	<i>(0,166)</i>
<i>Résultat Net par action en DT</i>	<i>(0,176)</i>	<i>(0,173)</i>

**Note 26 : Engagements Hors Bilan****Société Advanced e-Technologies**

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeant et associé
<b>1- Engagements donnés</b>			
<b>a) Garanties personnelles</b>			
* Cautionnement et aval	560 000 DT	Amen Bank	Mr Zoubeir Chaïeb
* Caution solidaire et personnel	1 220 000 DT	STB	Mr Zoubeir Chaïeb
* Autres garanties	0 DT		
<b>b) Garanties réelles</b>			
* Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel de la société AeTECH sis à la ZI Ariana Aéroport, la Chargaïa II, 03 rue des métiers	1 727 068 DT	STB	
* Hypothèque en rang utile sur la totalité de sa propriété sise à Megrine d'une superficie de 994m2 objet du titre foncier N°11965 Ben Arous.	1 727 068 DT	STB	Mr Zoubeir Chaïeb
* Hypothèque en rang utile sur la totalité de sa propriété sise à l'Ariana d'une superficie de 472m2 objet du titre foncier N°6251 Ariana	1 727 068 DT	STB	Mr Zoubeir Chaïeb
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>	0 DT		
<b>d) Créances à l'exportation mobilisées</b>	0 DT		
<b>e) Abandon de créances</b>	0 DT		
<b>B- Engagements reçus</b>			
<b>a) Garanties personnelles</b>			
* Cautionnement	26 727 DT 89 661 DT 91 452 DT 18 262 DT 29 042 DT 19 904 DT 23 588 DT 7 242 DT 4 498 DT 3 135 DT 1 115 DT 1 657 DT 14 300 DT	STB T. TELECOM OACA AISA TUNIS RE PRESIDENCE UTSS MIN. SANTE MINI. JEUNESSE STEG MIN. INTERIEU CERTEN CAUT. PROV.	
* Aval	461 525 DT	SPG	
* Autres garanties	3 050 DT	DOUANE	

<b>b) Garanties réelles</b>			
* Nantissement	0 DT		
* Hypothèque	0 DT		
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>	0 DT		
<b>d) Créances à l'exportation mobilisées</b>	0 DT		
<b>e) Abandon de créances</b>	0 DT		

**Note 27 : Continuité d'exploitation de la société Advanced e-Technologies**

**27.1** Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les passifs de la société Advanced e-Technologies excèdent de 2.365.970 DT le total de ses actifs.

La société Advanced e-Technologies SA a mis en place un plan de restructuration financière et opérationnelle afin de remédier à cette situation. Ce plan a été soumis et approuvée par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022.

Le plan en question a été entamé par l'apport en capital de l'activité distribution à la filiale Advanced e-Services, ce qui a généré une plus-value d'un montant de 3.751.000 DT.

**27.2** A la suite des pertes cumulées de la société Advanced e-Technologies, ses états financiers font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié de son capital social.

Conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales, le conseil d'administration doit convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de se prononcer sur la continuité d'exploitation de la société.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie dans les délais, a décidé de reporter la décision relative à la continuité d'exploitation.

Le conseil d'administration du 19 mai 2023 a convoqué une nouvelle assemblée générale extraordinaire pour la date du 12 juillet 2023 à l'effet de décider la continuité d'exploitation, sous la lumière du plan de restructuration qui a été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022.

**Note 28 : Evènements postérieurs à la date de clôture**

Les états financiers consolidés ont été arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 19 mai 2023. En conséquence, ils ne reflètent pas les évènements postérieurs à cette date.

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

*/)/esdames et /)/essieurs les actionnaires du Groupe Advanced e-Technologies,*

### **I. Rapport sur les états financiers consolidés**

#### ***I.1. Opinion***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 10 juin 2022, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du Groupe Société « Advanced e-Technologies » (le « groupe »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir un total bilan de 6.602.871 DT et des capitaux propres négatifs de 5.911.534 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 391.079 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joint présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe Société « Advanced e-Technologies » au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### ***I.2. Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***1.3. Observations sur l'incertitude significative liée à la continuité d'exploitation de la société mère***

- Nous attirons l'attention sur la note 27.1 qui indique que pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les passifs de la société Advanced e-Technologies excèdent de 2.365.970 DT le total de ses actifs.

La société Advanced e-Technologies SA a mis en place un plan de restructuration financière et opérationnelle afin de remédier à cette situation. Ce plan a été soumis et approuvée par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022.

Le plan en question a été entamé par l'apport en capital de l'activité distribution à la filiale Advanced e-Services, ce qui a généré une plus-value d'un montant de 3.751.000 DT.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

- Nous attirons l'attention sur la note 27.2 qui indique que à la suite des pertes cumulées de la société Advanced e-Technologies, comme indiqué dans le point « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », ses états financiers font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié de son capital social.

Conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales, le conseil d'administration doit convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de se prononcer sur la continuité d'exploitation de la société.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie dans les délais, a décidé de reporter la décision relative à la continuité d'exploitation.

Le conseil d'administration du 19 mai 2023 a convoqué une nouvelle assemblée générale extraordinaire pour la date du 12 juillet 2023 à l'effet de décider la continuité d'exploitation, sous la lumière du plan de restructuration qui a été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

### ***1.4. Questions clés d'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé d'audit à communiquer dans notre rapport.

### ***1.5. Rapport du Conseil d'Administration***

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers Consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### ***1.6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers Consolidés***

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers Consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers Consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

#### ***1.7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers Consolidés***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers Consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou

collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers Consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers Consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II. Rapport sur les autres obligations légales et règlementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

### **II.1. Efficacité du système de contrôle interne**

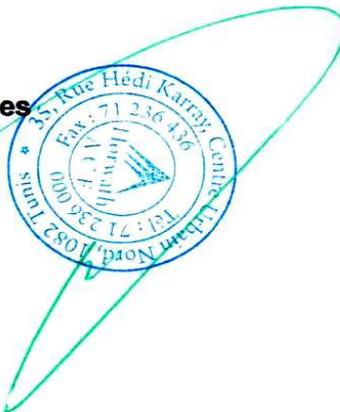
En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe Société Advanced e-Technologies. À cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans les systèmes de contrôle interne du Groupe Société Advanced e-Technologies susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 13 juin 2023

**Le commissaire aux comptes**  
**Horwath ACF**

**Noureddine BEN ARBIA**



## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS**

#### **SOCIETE SOTEMAIL**

**Siège social :** Route de SFAX Menzel Hayet –5033– Monastir

La Société SOTEMAIL publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 06 Juillet 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M Ahmed SAHNOUN (Les Commissaires aux comptes associés MTBF) & Mme Chiraz DRIRA (CRG AUDIT).

**Bilan SOTEMAIL S.A.**  
**Arrêté au 31 décembre**  
**(Exprimé en dinar tunisien)**

<b>Actifs</b>	<b>Note</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Actifs non courants</b>			
<b>Actifs Immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		227 818	227 818
Moins : amortissements		<202 389>	<190 437>
	IV.1	<b>25 429</b>	<b>37 381</b>
Immobilisations corporelles		81 769 034	79 839 184
Moins : amortissements		<33 101 814>	<29 677 968>
	IV.2	<b>48 667 220</b>	<b>50 161 216</b>
Immobilisations financières		8 223 064	7 490 064
Moins : provisions		<437 750>	<437 750>
	IV.3	<b>7 785 314</b>	<b>7 052 314</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>56 477 963</b>	<b>57 250 911</b>
Autres actifs non courants	IV.4	4 586 609	1 808 636
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>61 064 572</b>	<b>59 059 547</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks		30 166 906	33 227 120
Moins : provisions		<206 348>	<526 578>
	IV.5	<b>29 960 558</b>	<b>32 700 542</b>
Clients et comptes rattachés		36 338 546	36 798 907
Moins : provisions		<3 123 636>	<2 024 243>
	IV.6	<b>33 214 910</b>	<b>34 774 664</b>
Autres actifs courants		12 300 159	15 872 628
Moins : provisions		<205 033>	<205 033>
	IV.7	<b>12 095 126</b>	<b>15 667 595</b>
Autres actifs financiers	IV.8	6 249 221	223 915
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	188 948	6 702 210
<b>Total des actifs courants</b>		<b>81 708 763</b>	<b>90 068 926</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>142 773 335</b>	<b>149 128 473</b>

**Bilan SOTEMAIL S.A.**  
**Arrêté au 31 décembre**  
**(Exprimé en dinar tunisien)**

<b>Capitaux propres et passifs</b>	<b>Note</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital	IV.10	34 513 514	34 513 514
Réserve légale	IV.10	656 890	656 890
Autres capitaux propres	IV.10	14 039 054	14 218 053
Résultats reportés	IV.10	<6 488 064>	<7 513 779>
<b>Capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>42 721 394</b>	<b>41 874 676</b>
Résultat de l'exercice	IV.10	<4 768 161>	1 025 715
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>		<b>37 953 233</b>	<b>42 900 393</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	IV.11	31 391 165	37 667 414
Autres passifs non courants	IV.12	1 090 721	966 311
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>32 481 886</b>	<b>38 633 725</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.13	16 442 711	23 636 904
Autres passifs courants	IV.14	18 070 820	9 892 824
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.15	37 824 685	34 064 627
<b>Total des passifs courants</b>		<b>72 338 216</b>	<b>67 594 355</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>104 820 102</b>	<b>106 228 080</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>142 773 335</b>	<b>149 128 473</b>

**Etat de résultat SOTEMAIL S.A.**  
**Arrêté au 31 décembre**  
**(Exprimé en dinar tunisien)**

	<i>Note</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
<b><i>Produits d'exploitation</i></b>			
Revenus	V.1	64 422 298	61 973 221
Autres produits d'exploitation	V.2	178 999	178 999
<b><i>Total des produits d'exploitation</i></b>		<b>64 601 297</b>	<b>62 152 220</b>
<b><i>Charges d'exploitation</i></b>			
Variation stocks des produits finis		<2 786 347>	2 961 230
Achats d'approvisionnements consommés	V.3	<39 735 086>	<40 941 158>
Charges de personnel	V.4	<6 741 330>	<6 590 635>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.5	<7 097 883>	<5 418 247>
Autres charges d'exploitation	V.6	<6 030 191>	<5 184 905>
<b><i>Total des charges d'exploitation</i></b>		<b>&lt;62 390 837&gt;</b>	<b>&lt;55 173 715&gt;</b>
<b><i>Résultat d'exploitation</i></b>		<b>2 210 460</b>	<b>6 978 505</b>
Charges financières nettes	V.7	<6 982 510>	<6 658 771>
Produits des placements	V.8	568 782	428 084
Autres gains ordinaires	V.9	18 270	483 243
Autres pertes ordinaires	V.10	<509 593>	<174 327>
<b><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></b>		<b>&lt;4 694 591&gt;</b>	<b>1 056 734</b>
Impôt sur les sociétés		<73 570>	<31 019>
<b><i>Résultat net de l'exercice</i></b>		<b>&lt;4 768 161&gt;</b>	<b>1 025 715</b>

**Etat de flux de trésorerie SOTEMAIL S.A.**  
**Arrêté au 31 décembre**  
**(Exprimé en dinar tunisien)**

	<i>Note</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
<b><i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i></b>			
<b><i>Résultat net</i></b>		<b>&lt;4 768 161&gt;</b>	<b>1 025 715</b>
<b><i>Retraitements pour :</i></b>			
Amortissements et provisions		7 097 883	5 418 247
Quote-part subvention d'investissement		<178 999>	<178 999>
Plus-value sur cession des immobilisations		-	<52 207>
Actualisation des titres de placement		-	<232 025>
Encaissements liés aux titres de placement		4 000 000	28 282 618
Déc. affectés à l'acquisition de titres de placement		<10 008 109>	<22 781 362>
<b><i>Variation des :</i></b>			
Stocks		3 060 214	<2 659 738>
Créances clients		460 361	<8 921 290>
Autres actifs courants		3 555 272	<4 683 541>
Fournisseurs et autres dettes		<773 245>	18 123 863
<b><i>Flux de trésoreries provenant de l'exploitation</i></b>		<b><u>2 445 216</u></b>	<b><u>13 341 280</u></b>
<b><i>Flux de trésorerie liés à l'investissement</i></b>			
Déc. liés à l'acq. d'immo. Et AA non courants		<7 310 745>	<4 365 177>
Déc. Nets affectés à l'acquisition d'immobilisations fin.		<733 000>	<553 654>
<b><i>Flux de trésoreries affectés à l'investissement</i></b>	VI.2	<b><u>&lt;8 043 744&gt;</u></b>	<b><u>&lt;4 918 831&gt;</u></b>
<b><i>Flux de trésorerie liés au financement</i></b>			
Encaissement des emprunts et des crédits de gestion		69 897 117	63 925 757
Remboursement des emprunts et des crédits de gestion		<70 346 761>	<67 704 593>
<b><i>Flux de trésorerie affectés au financement</i></b>	VI.3	<b><u>&lt;449 644&gt;</u></b>	<b><u>&lt;3 778 836&gt;</u></b>
<b><i>Variation de trésorerie</i></b>		<b><u>&lt;6 048 173&gt;</u></b>	<b><u>4 643 613</u></b>
<b><i>Trésorerie au début de l'exercice</i></b>		437 789	<4 205 824>
<b><i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i></b>		<b><u>&lt;5 610 384&gt;</u></b>	<b><u>437 789</u></b>

# **Notes aux Etats Financiers**

## ***I. Présentation de la société***

La Société Tunisienne d'Email S.A (« SOTEMAIL » ou « société ») est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 21 juin 2002. Son capital s'élève au 31 décembre 2022 à 34.513.514 DT divisé en 34.513.514 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication des émaux de carreaux de céramiques, carreaux de faïence, grés et décorations ainsi que tous produits d'articles sanitaires.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Souassi du gouvernorat de Mahdia.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun au taux de 10% conformément à l'article 20 de la loi de finance de l'année 2018 portant sur l'unification du régime fiscal des entreprises implantées dans les zones de développement régional.

SOTEMAIL détient une participation de 99% dans la filiale russe "LTD KIT" et une participation de 58,5% dans la filiale tunisienne "IDEALE DE TRANSPORT SARL" créée en 2019. "LTD KIT" a été créée en 2015 en vue de promouvoir les exportations de la société dans la zone Eurasie. Toutefois, cette filiale a connu des difficultés opérationnelles depuis sa création. "LTD KIT" est actuellement en arrêt d'activité et n'a pas préparé d'états financiers depuis sa création. Par ailleurs, la participation de SOTEMAIL dans LTD KIT a été totalement provisionnée. En l'absence d'information financière sur cette filiale, SOTEMAIL ne peut pas établir des états financiers consolidés. Il est à noter que SOTEMAIL est-elle même filiale de la Société Moderne de Céramiques ("SOMOCER"), société cotée qui publie des états financiers consolidés incluant SOTEMAIL.

## ***II. Principes, règles et méthodes comptables***

Les états financiers de la société sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité. Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

### ***II.1 Immobilisations***

Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire.

Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 500 dinars, sont amortis intégralement. Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat hors taxes déductibles augmenté des frais directs d'acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

<b>Nature</b>	<b>Taux</b>
Logiciels	33%
Constructions	2%
Matériel industriel - Constructions métalliques	3,33%
Installations techniques, matériel et outillage	3,33% et 6,67%
Matériel industriel à statut juridique particulier	3,33% et 6,67%
Matériel de transport	6,67% et 10%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Grosses réparations	10%
Agencement, aménagement et installation	5%, 10% et 33%

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par la constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

## ***II.2 Stocks***

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

## ***II.3 Les emprunts***

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui servent pour le financement de la construction d'un actif qualifié, sont capitalisées au niveau du coût dudit actif. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

#### ***II.4 Contrats de location financement***

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

#### ***II.5 Les frais préliminaires et charges à répartir***

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques, ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs tels que des frais de marketing spécifiques.

Les frais préliminaires et les charges à répartir sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

#### ***II.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants***

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants.

Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

## ***II.7 Provisions pour risques et charges***

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

## ***II.8 Liquidités et équivalents de liquidités***

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

## ***II.9 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements***

### ***1. Classification***

#### ***Les placements à court terme***

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

#### ***Les placements à long terme***

Les placements à long terme comprennent :

- a- Les titres de participation :** Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.
- b- Les titres immobilisés :** Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

### ***2. Evaluation***

#### ***Les placements à court terme***

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

### Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

### **III.10 Revenus**

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

### **III.11 Transactions en monnaie étrangère**

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinars tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours). L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

## **IV. Notes relatives au bilan**

### **IV.1 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 31 décembre 2022 un montant de 25.429 DT contre 37.381 DT au 31 décembre 2021. Elles se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Logiciels	197 818	197 818
Fonds commercial	30 000	30 000
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>227 818</b>	<b>227 818</b>
Amortissement Logiciel	<195 264>	<184 812>
Amortissement Fonds commercial	<7 125>	<5 625>
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>25 429</b>	<b>37 381</b>

#### ***IV.2 Immobilisations corporelles***

Le solde net des immobilisations corporelles nettes s'élève au 31 décembre 2022 à 48.667.220 DT contre 50.161.216 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Terrains	2 327 442	2 259 442
Constructions	12 723 134	12 655 081
Constructions à statut juridique particulier	1 363 387	1 363 387
Matériels de transport	303 579	240 489
Matériels de transport à statut juridique particulier	1 216 079	1 216 079
Matériels industriels à statut juridique particulier	4 028 957	4 028 957
Matériels informatiques	301 169	280 836
Matériels de bureaux	108 032	104 054
Matériels industriels	54 432 953	52 893 081
Agencements et aménagements divers	4 919 113	4 794 278
Immobilisations en cours	45 189	3 500
<b>Immobilisations corporelles brutes</b>	<b>81 769 034</b>	<b>79 839 184</b>
Amortissements cumulés	<33 101 814>	<29 677 968>
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>48 667 220</b>	<b>50 161 216</b>

#### ***IV.3 Immobilisations financières***

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2022 à 7.785.314 DT contre 7.052.314 DT au 31 décembre 2021 et elles sont détaillées comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Titres de participations (*)	5 550 128	4 550 128
Titres de placements non courants (**)	447 202	447 202
Dépôts et cautionnements	632 809	602 225
Prêt à long terme envers AB Corporation	1 441 027	1 666 855
Fonds de garantie	151 898	223 654
<b>Immobilisations financières brutes</b>	<b>8 223 064</b>	<b>7 490 064</b>
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	<437 750>	<437 750>
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>7 785 314</b>	<b>7 052 314</b>

(\*) Les titres de participations au 31 décembre 2022 se détaillent comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2022</b>	<b>% de détention</b>	<b>31.12.2021</b>
A.B.C	2 700 000	21,90%	2 700 000
SAPHIR	75 000	15%	75 000
SOMOSAN	50 000	0,40%	50 000
SOMOCER NEGOCE	1 010 000	33,67%	10 000
LTD KIT	214 128	99%	214 128
S.M.C	340 000	27,63 %	340 000

3S Trading	100 000	9,10%	100 000
SOMOCER de Transport SARL (***)	1 025 000	58,50%	1 025 000
Media Plus	30 000	30,00%	30 000
Ste Périmètre de gestion	6 000	0,05%	6 000
<b>Total</b>	<b>5 550 128</b>		<b>4 550 128</b>

(\*\*\*) La société « SOMOCER de Transport SARL » est détenue à raison de 58,5% par SOTEMAIL, 39,7% par SOMOCER et 1,8% par SMC. Le contrôle exclusif effectif sur cette filiale est exercé par la société mère SOMOCER et non pas par la société SOTEMAIL. En effet, le Directeur Général de SOMOCER est lui-même Gérant de la société « SOMOCER Transport SARL ». Par ailleurs, les politiques opérationnelles et financières sont fixées au niveau du management de SOMOCER.

(\*\*) Les titres de placements au 31 décembre 2022 se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Placement STB	197 200	197 200
Placement SANIMED	250 002	250 002
<b>Total</b>	<b>447 202</b>	<b>447 202</b>

#### **IV.4 Autres actifs non courants**

Les autres actifs non courants nets des résorptions s'élèvent au 31 décembre 2022 à 4.586.609 DT contre 1.808.636 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Frais préliminaires (i)	10 141 080	4 253 991
Charges à répartir (ii)	1 884 620	1 884 620
<b>Autres actifs non courants bruts</b>	<b>12 025 700</b>	<b>6 138 611</b>
Amortissements & résorptions	<7 439 091>	<4 329 975>
<b>Autres actifs non courants nets</b>	<b>4 586 609</b>	<b>1 808 636</b>

(i) La résorption des frais préliminaires a été calculée sur la base d'un taux annuel de 33%.

Les Frais préliminaires de l'exercice sont relatifs aux charges supportées par la société dans le cadre du développement de nouveaux articles de produits finis appartenant à la catégorie grès et faïence.

(ii) La résorption des charges à répartir se fait conformément à la méthode linéaire. La période de résorption est répartie comme suit :

- Les frais de participation aux foires et la location de l'espace publicitaire : 2 ans
- Les frais de publicité : 3 ans
- Les frais du plan du licenciement des salariés : 3 ans

Les charges à répartir de l'exercice sont relatifs aux charges supportées par la société dans le cadre du plan de licenciement des salariés.

#### **IV.5 Stocks**

Le solde net des stocks s'élève à 29.960.558 DT au 31 décembre 2022 contre 32.700.542 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
--------------------	-------------------	-------------------

Stocks de matières premières & consommables	7 772 701	8 046 574
Stocks de produits finis et en cours	22 394 205	25 180 546
<b>Total des stocks bruts</b>	<b>30 166 906</b>	<b>33 227 120</b>
Provisions pour dép. des stocks de produits finis	<185 237>	<509 776>
Provisions pour dép. des stocks de matières premières	<21 111>	<16 802>
<b>Total des stocks nets</b>	<b>29 960 558</b>	<b>32 700 542</b>

#### ***IV.6 Clients et comptes rattachés***

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2022 à 33.214.910 DT contre 34.774.664 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Clients ordinaires	16 292 651	34 182 735
Clients effets à recevoir	2 839 401	2 224 127
Clients avoirs à établir	14 082 858	<1 632 198>
Clients douteux ou litigieux	3 123 636	2 024 243
<b>Total des comptes clients bruts</b>	<b>36 338 546</b>	<b>36 798 907</b>
Provisions sur créances clients	<3 123 636>	<2 024 243>
<b>Total des comptes clients nets</b>	<b>33 214 910</b>	<b>34 774 664</b>

#### ***IV.7 Autres actifs courants***

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2022 à 12.095.126 DT contre 15.667.595 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Avances et prêts au personnel	234 011	239 201
Etat et collectivités publiques	5 160 484	7 167 922
Fournisseurs débiteurs	1 265 794	1 518 390
Créances envers les sociétés du groupe (*)	4 127 081	2 452 652
Charges constatées d'avance	840 030	576 230
RRR à obtenir	362 726	489 015
Produits à recevoir	105 000	198 124
Blocage et déblocage	-	23 061
Compte d'attente	205 033	205 033
Autres actifs	-	3 003 000
<b>Total des autres actifs courants Brut</b>	<b>12 300 159</b>	<b>15 872 628</b>
Provisions des autres actifs courants	<205 033>	<205 033>
<b>Total des autres actifs courants nets</b>	<b>12 095 126</b>	<b>15 667 595</b>

(\*) Les créances envers les sociétés du groupe sont présentées au niveau de la note VII.3.

#### ***IV.8 Autres actifs financiers***

Le solde des autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2022 à 6.249.221 DT contre 223.915 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
---------------------------	-------------------	-------------------

Placement ATB	2 000 000	-
STB SICAV	4 013 321	875
Sanadett Sicav	7 878	7 894
Salamet CAP	2 194	6 515
Echéance à moins d'un an sur Prêt envers AB Corporation	225 828	208 631
<b>Total des autres actifs financiers</b>	<b>6 249 221</b>	<b>223 915</b>

#### **IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités**

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2022 à 188.948 DT contre 6.702.210 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Banques	177 353	6 691 442
Caisse	11 595	10 768
<b>Total des liquidités &amp; équivalents de liquidités</b>	<b>188 948</b>	<b>6 702 210</b>

#### **IV.10 Capitaux propres**

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 décembre 2022 à 37.953.233 DT contre 42.900.393DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Capital social	34 513 514	34 513 514
Réserve légale	656 890	656 890
Prime d'émission	12 986 487	12 986 487
Subventions d'investissements	1 052 567	1 231 566
Résultats reportés	<6 488 064>	<7 513 779>
<b>Capitaux propres avant résultat</b>	<b>42 721 394</b>	<b>41 874 678</b>
Résultat de l'exercice (*)	<4 768 161>	1 025 715
<b>Capitaux propres avant affectation</b>	<b>37 953 233</b>	<b>42 900 393</b>

Les mouvements des capitaux propres pour l'exercice 2022 se résument dans le tableau suivant :

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>	<b>Affectation résultat</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>Amort. Subvent.</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Capital	34 513 514	-	-	-	34 513 514
Réserve légale	656 890	-	-	-	656 890
Prime d'émission	12 986 487	-	-	-	12 986 487
Résultats reportés	<7 513 779>	1 025 715	-	-	<6 488 064>
Subventions d'investissements	1 231 566	-	-	<178 999>	1 052 567
Résultat de l'exercice (**)	1 025 715	<1 025 715>	<4 768 161>	-	<4 768 161>
<b>Total</b>	<b>42 900 393</b>	<b>-</b>	<b>&lt;4 768 161&gt;</b>	<b>&lt;178 999&gt;</b>	<b>37 953 233</b>

Les amortissements différés non encore imputés au 31 décembre 2022 s'élèvent à 4.349.476 DT et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Total</b>	<b>Imputation</b>	<b>Perte de report</b>	<b>Reste à imputer</b>
--------------------	--------------	-------------------	------------------------	------------------------

Amortissements différés 2020	1 380 648	-	-	1 380 648
Amortissements différés 2022	2 968 828	-	-	2 968 828
<b>Total</b>	<b>4 349 476</b>	-	-	<b>4 349 476</b>

(\*\*) Le résultat par action de la société se présente comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Résultat net	<4 768 161>	1 025 714
Nombre moyen pondéré d'actions	34 513 514	34 513 514
<b>Résultat par action</b>	<b>&lt;0,138&gt;</b>	<b>0,0304</b>

#### **IV.11 Emprunts**

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 31 décembre 2022 à 31.391.165 DT contre un solde au 31 décembre 2021 de 37.667.414 DT. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Emprunts leasing	575 855	771 681
Emprunts BNA	3 234 343	4 143 813
Emprunts STB	6 642 663	6 236 172
Emprunt BH	2 753 691	4 508 047
Emprunt BTK	-	149 917
Emprunt UBCI	-	196 875
Emprunt Attijari	622 841	757 655
Engagement dette fiscale	17 483 977	20 903 254
Engagement dette sociale CNSS	77 795	-
<b>Total des emprunts</b>	<b>31 391 165</b>	<b>37 667 414</b>

#### **IV.12 Autres passifs non courants**

Le solde des autres passifs non courants s'élève au 31 décembre 2022 à 1.090.721 DT contre 966.311 DT au 31 décembre 2021 détaillé comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Provision pour risques et charges	1 071 974	831 973
Provision pour départ à la retraite	174 338	134 338
Engagement CNSS	<155 590>	-
<b>Total des autres passifs non courants</b>	<b>1 090 721</b>	<b>966 311</b>

#### **IV.13 Fournisseurs et comptes rattachés**

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2022 à 16.442.711 DT contre 23.636.904 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Fournisseurs d'exploitation	13 309 410	19 122 799

Fournisseurs effets à payer	3 071 831	4 355 705
Fournisseurs d'immobilisations	61 470	158 400
<b>Total des dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>16 442 711</b>	<b>23 636 904</b>

#### ***IV.14 Autres passifs courants***

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2022 à 18.070.820 DT contre 9.892.824 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Dettes dues au personnel	15 630	10 684
Dettes sociales CNSS	751 715	629 631
Congés à payer	328 200	267 593
Etat, impôts et taxes	13 364 660	5 405 623
Actionnaires dividendes à payer	15 833	15 833
Dettes envers les sociétés du groupe (*)	148	1 236 705
Obligations cautionnées	1 304 001	276 080
Charges à payer	2 269 106	2 036 240
Créditeurs divers	21 527	14 435
<b>Total des autres passifs courants</b>	<b>18 070 820</b>	<b>9 892 824</b>

(\*) Les dettes envers les sociétés du groupe sont présentées au niveau de la note VII.3.

#### ***IV.15 Concours bancaires et autres passifs financiers***

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2022 à 37.824.685 DT contre 34.064.627 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Découverts bancaires	5 799 332	6 264 421
Crédits de gestion à court terme	5 880 000	5 880 000
Factures escomptées	12 937 470	8 746 504
Financement en devises	3 577 374	2 771 974
Intérêts courus et non échus	215 927	350 374
Emprunts leasing à moins d'un an	195 838	208 278
Emprunt bancaire à moins d'un an – BNA	967 979	724 890
Emprunt bancaire à moins d'un an - BH	1 821 102	1 786 949
Emprunts bancaires à moins d'un an - BTK	154 083	198 500
Emprunts bancaires à moins d'un an - UBCI	309 375	393 750
Emprunts bancaires à moins d'un an - STB	2 344 176	3 898 233
Emprunts bancaires à moins d'un an - Attijari	156 139	42 345
Crédits immobilisables	3 465 890	1 815 000
MCNE	-	983 409
<b>Total concours bancaires et autres passifs financiers</b>	<b>37 824 685</b>	<b>34 064 627</b>

## ***V. Notes relatives à l'état de résultat***

### ***V.1 Revenus***

Les revenus se sont élevés en 2022 à 64.422.298 DT contre 61.973.221 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Ventes locales	54 384 911	55 514 468
Ventes à l'exportation	10 303 051	7 290 282
Ventes en suspension	12 472	82 750
R.R.R accordés	<278 136>	<914 279>
<b>Total des revenus</b>	<b>64 422 298</b>	<b>61 973 221</b>

### ***V.2 Autres produits d'exploitation***

Les autres produits d'exploitation se sont élevés en 2022 ainsi qu'en 2021 à 178.999 DT contre 178.999 DT et sont relatifs à la quote-part passée en résultat des subventions d'investissements.

### ***V.3 Achats d'approvisionnements consommés***

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés en 2022 à 39.735.086 DT contre 40.941.158 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Achats Matières	25 687 706	26 201 052
Achats d'approvisionnements	7 770 592	8 134 138
Variations de stocks MP & approvisionnements	-	301 492
Achats non stockés	6 276 788	6 304 476
<b>Total des achats d'approvisionnement</b>	<b>39 735 086</b>	<b>40 941 158</b>

### ***V.4 Charges de personnel***

Les charges de personnel se sont élevées en 2022 à 6.741.330 DT contre 6.590.635 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Salaires et compléments de salaires	5 332 067	5 328 595
Charges sociales légales	1 104 690	1 053 672
Autres charges de personnel	304 573	208 368
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>6 741 330</b>	<b>6 590 635</b>

### ***V.5 Dotations aux amortissements et aux provisions***

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées en 2022 à 7.097.883 DT contre 5.418.247 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Dotations aux amortissements	2 929 604	3 156 150
Résorptions des autres actifs non courants	3 109 116	1 255 520
Dotations aux provisions sur stocks	188 030	304 176
Dotation aux provisions des soldes clients	1 106 812	344 441
Dotation aux provisions pour risques et charges	240 000	134 338
Dotation aux provisions sur titres	-	223 622
Dotation aux provisions pour départ à la retraite	40 000	-
Reprise sur provisions sur stocks	<508 260>	-
Reprises sur provisions sur clients	<7 419>	-
<b>Total des dotations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>7 097 883</b>	<b>5 418 247</b>

### ***V.6 Autres charges d'exploitation***

Les autres charges d'exploitation se sont élevées en 2022 à 6.030.191 DT contre 5.184.905 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Loyers et charges locatives	93 964	32 107
Entretiens et réparations	324 885	251 818
Assurances (nettes des transferts de charges)	176 548	<109 541>
Autres services extérieurs	184 238	109 577
Honoraires	310 247	375 639
Frais de formations professionnelles	6 680	7 198
Publicité	385 338	424 953
Transport sur ventes	1 424 682	1 181 897
Dons et subventions	193 013	190 924
Jetons de présence	212 500	135 000
Voyages et déplacements	71 149	25 446
Missions & réceptions	61 395	51 432
Frais postaux et de télécommunication	40 805	60 860
Commissions sur ventes	1 707 187	1 549 330
Commissions bancaires	801 342	822 114
Impôts et taxes	36 219	76 151
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>6 030 191</b>	<b>5 184 905</b>

### ***V.7 Charges financières nettes***

Les charges financières nettes se sont élevées en 2022 à 6.982.510 DT contre 6.658.771 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Intérêts sur opérations d'escomptes	1 857 861	1 056 308
Intérêts débiteurs	856 297	928 236
Intérêts sur crédits de gestion	678 017	585 803
Intérêts des emprunts et des dettes	1 889 494	1 571 939
Intérêts leasing	117 761	135 767
Intérêts sur financement en devise	143 143	320 463
Intérêts sur ouverture de lettres de crédits	211 895	44 327
Intérêts liés aux avances sur factures	476 382	956 450
Escomptes accordées	540 178	564 082
Intérêts de retard	294 048	416 015
Pertes de change	415 161	702 771
Pertes liées à l'actualisation des titres de placements	4 408	-
<b>Total des charges financières</b>	<b>7 484 645</b>	<b>7 282 161</b>
Gain de change	<489 711>	<320 162>
Intérêts sur prorogation clients	<12 424>	<71 203>
Gains liés à l'actualisation des titres de placements	-	<232 025>
<b>Total des produits financiers</b>	<b>&lt;502 135&gt;</b>	<b>&lt;623 390&gt;</b>
<b>Total des charges financières nettes</b>	<b>6 982 510</b>	<b>6 658 771</b>

### ***V.8 Produits des placements***

Les produits des placements se sont élevés en 2022 à 568.782 DT contre 428.084 DT en 2021 et correspondent aux intérêts sur le prêt accordé à AB Corporation de 143.883 DT et aux intérêts des placements de 424.899 DT.

### ***V.9 Autres gains ordinaires***

Les autres gains ordinaires se sont élevés en 2022 à 18.270 DT contre 483.243 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Produit constaté suite amnistie fiscale	-	270 536
Apurement des dettes	-	148 593
Autres	18 270	64 114
<b>Total des autres gains ordinaires</b>	<b>18 270</b>	<b>483 243</b>

### ***V.10 Autres pertes ordinaires***

Les Autres pertes ordinaires se sont élevées en 2022 à 509.592 DT contre 174.327 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	<509 592>	<174 327>
<b>Total des autres gains ordinaires</b>	<b>&lt;509 592&gt;</b>	<b>&lt;174 327&gt;</b>

### ***VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie***

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation des flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale. Les différentes variations sont les suivantes :

#### ***VI.1 Flux de trésorerie affectés à l'exploitation***

Les flux provenant de l'exploitation ont dégagé un encaissement net de 2.445.216 DT et sont principalement retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, les encaissements et décaissements liés aux titres de placement et la quote-part des subventions d'investissement.

#### ***VI.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement***

Les flux affectés à l'investissement ont dégagé un décaissement net de 8.043.745 DT et se détaillent comme suit :

- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et autres actifs non courants pour 7.310.745DT et ;
- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations financières de 733.000 DT.

#### ***VI.3 Flux de trésorerie liés au financement***

Les flux provenant du financement ont dégagé un décaissement net de 449.644 DT et se détaillent comme suit :

- Encaissements des emprunts bancaires et leasing pour 69.897.117 DT ;
- Décaissements des emprunts bancaires et leasing pour 70.346.761 DT.

## ***VII. Informations sur les parties liées***

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

Les transactions et les soldes avec les parties liées se présentent ainsi :

### ***VII.1 Ventes***

Les ventes hors taxes réalisées au cours de l'année 2022 avec les sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalisent un montant de 27.996.231 DT (en hors taxes) et se détaillent comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Société A.B.C.	5 667 863	4 501 104
Société SOMOCER	20 648 200	7 310 641
Société AB Corporation	20 935	1 003
Société AGRIMED	2 492	-
Société 3S TRADING	1 535 457	1 428 586
Société SOMOCER TRANSPORT	113 592	1 453
Société SOMOCER NEGOCE	7 692	7 581
<b>Total du chiffre d'affaires (HTVA)</b>	<b>27 996 231</b>	<b>13 250 368</b>

### ***VII.2 Achats***

Les achats hors taxes réalisés au cours de l'année 2022 auprès des sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalisent un montant de 33.305.406 DT et se détaillent comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Société SOMOCER	27 360 464	23 603 375
Société A.B.C.	89	3 537
Société Moderne de Conditionnement « SMC »	5 038 639	4 706 471
SOMOCER Transport	906 214	662 259
<b>Total des achats (HTVA)</b>	<b>33 305 406</b>	<b>28 975 642</b>

### VII.3 Soldes avec les parties liées

La situation des soldes avec les parties liées au 31 décembre 2022 se résume au tableau ci-dessous :

En Dinar Tunisien	Autres actifs courants	Soldes Clients	Prêt (Long & Court termes)	Solde Fournisseurs (*)	Autres passifs courants	Total
A.B.C.		3 237 051				<b>3 237 051</b>
SOMOCER		<70 330>		<1 083 920>	<148>	<b>&lt;1 154 398&gt;</b>
AB Corporation	971 761	52 619	1 666 855		<816 606>	<b>1 874 629</b>
SANIMED		555				<b>555</b>
SOMOCER NEGOCE	729 811	443 160		2 617 874		<b>3 790 845</b>
AGRIMED		257				<b>257</b>
3S TRADING		505 074				<b>505 074</b>
KIT		87 214				<b>87 214</b>
SMC	2 160			<2 626 418>		<b>&lt;2 624 258&gt;</b>
STE SOMOCER DE TRANSPORT	366 121	136 907		<219 175>		<b>283 853</b>
SOCIETE PERIMETRE DE GESTION	2 057 228					<b>2 057 228</b>
<b>Total</b>	<b>4 127 081</b>	<b>4 392 507</b>	<b>1 666 855</b>	<b>&lt;1 311 639&gt;</b>	<b>&lt;816 754&gt;</b>	<b>8 058 050</b>

La situation des soldes avec les parties liées au 31 décembre 2021 se résume au tableau ci-dessous :

En Dinar Tunisien	Autres actifs courants	Soldes Clients	Prêt (Long & Court termes)	Solde Fournisseurs (*)	Autres passifs courants	Total
A.B.C.		676 046				<b>676 046</b>
SOMOCER		1 763 512		<11 586 458>	<1 120 612>	<b>&lt;10 943 558&gt;</b>
AB Corporation	1 335 460	24 965	1 875 486			<b>3 235 911</b>
SANIMED		82				<b>82</b>
SOMOCER NEGOCE	903 870	529 128		<2 795 709>		<b>&lt;1 362 711&gt;</b>
AGRIMED		54				<b>54</b>
3S TRADING		1 707 172			<116 000>	<b>1 591 172</b>
KIT	6 000					<b>6 000</b>
SMC				<2 590 710>	<93>	<b>&lt;2 590 803&gt;</b>
STE SOMOCER DE TRANSPORT	206 822	1 730		<4 806>		<b>203 746</b>
STE PERIMETRE DE GESTION	500					<b>500</b>
<b>Total</b>	<b>2 452 652</b>	<b>4 702 689</b>	<b>1 875 486</b>	<b>&lt;16 977 683&gt;</b>	<b>1 236 705</b>	<b>&lt;9 183 561&gt;</b>

### VII.4 Autres transactions avec les parties liées

- La société a participé à l'augmentation de capital de la société SOMOCER NEGOCE pour un montant de 1.000.000 DT et ce par conversions des créances.
- SOTEMAIL a conclu une convention quadripartite avec AB Corporation, SOMOCER et SOMOCER Négoce qui prévoit le transfert d'une partie de la créance de AB Corporation envers SOMOCER Négoce au 31 décembre 2022 à la société SOTEMAIL pour un montant de 726.284 DT. Ce montant représente les échéances en TTC y compris les intérêts dues en 2021 et en 2022 au titre des dettes échues et non réglées par la société AB Corporation dont 401.373 DT en principal.
- Courant l'exercice 2022, la société a acheté de l'électricité auprès de SOMOCER, par l'intermédiaire de la Société Tunisienne d'électricité et de Gaz, pour un montant de 1.959.644 DT hors taxes. Aucune convention n'a été signée entre les deux sociétés.
- En date du 31 mars 2019, SOTEMAIL a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 2.410.796 DT remboursable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 31 décembre 2022 s'élève à 1.666.855 DT dont 225.828 DT payables à moins d'un an.
- Le Conseil d'Administration a autorisé en 2016 la convention d'assistance entre la société SOTEMAIL et la société SOMOCER Négoce qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à partir du 01 octobre 2016. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoce est rémunérée par une commission égale à 1,5% du montant des revenus réalisés par SOTEMAIL et ce, pour une période de 5 ans renouvelable par tacite reconduction.  
Un avenant a été signé le 1er juillet 2019 portant sur la révision à la hausse du taux de la commission passant de 1,5% à 2,5% avec une date d'effet le 1er janvier 2019.  
Le montant des commissions facturées par la société SOMOCER Négoce au titre de l'année 2022 s'élève à 1.610.783 DT hors taxes.
- La société loue auprès de la société « SOMOCER » d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.

### VIII.1 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

<b>Produits</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>Charges</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>Soldes</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
CA Local	54 119 247	54 682 939	Stockage					
CA Export	10 303 051	7 290 282						
Production stocké	<2 786 347>	2 961 230						
<b>Total</b>	<b>61 635 951</b>	<b>64 934 451</b>	<b>Total</b>			<b>Production</b>	<b>61 635 951</b>	<b>64 934 451</b>
Production	61 635 951	64 934 450	- Achats consommés	39 735 086	40 941 158	<b>Marge sur coût matière</b>	<b>21 900 865</b>	<b>23 993 293</b>
Marge sur coût matière	21 900 865	23 993 293	Autres charges externes	5 993 972	5 108 754	<b>Valeur ajoutée</b>	<b>15 906 893</b>	<b>18 844 539</b>
Valeur ajoutée	15 906 893	18 884 539	Charges de personnel	6 741 330	6 590 635	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>9 129 344</b>	<b>12 217 753</b>
			Impôts et taxes	36 219	76 151			
			<b>Total</b>	<b>6 777 549</b>	<b>6 666 786</b>			
Excédent brut d'exploitation	9 129 344	12 217 753						
Autre produits ordinaires	18 270	483 243	Charges financières nettes	6 982 510	6 658 771			
Produits financiers	568 782	428 084	Autres pertes ordinaires	509 593	174 327			
Quotes-parts des subv d'investissement	178 999	178 999	DAAP	7 097 883	5 418 247			
			Impôt sur les bénéfices	73 570	31 019			
<b>Total</b>	<b>9 895 395</b>	<b>13 308 079</b>	<b>Total</b>	<b>14 663 556</b>	<b>12 282 364</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>&lt;4 768 161&gt;</b>	<b>1 025 715</b>
Résultat des activités ordinaires	<4 768 161>	1 025 715	Pertes extraordinaires	-	-	<b>Résultat après modifications</b>	<b>&lt;4 768 161&gt;</b>	<b>1 025 715</b>
<b>Total</b>	<b>&lt;4 768 161&gt;</b>	<b>1 025 715</b>	<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>			

### ***IX.1 Tableau de variation des immobilisations***

<b>Libellé</b>	<b>V.B 2021</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>V.B 2022</b>	<b>Amortiss. Cumulés 2021</b>	<b>Dotations</b>	<b>Amortiss. Cumulés 2022</b>	<b>VCN 2021</b>	<b>VCN 2022</b>
Logiciel	197 818	-	197 818	184 812	10 452	195 264	13 006	2 554
Fond de commerce	30 000	-	30 000	5 625	1 500	7 125	24 375	22 875
<b>Total I.Incorporelles</b>	<b>227 818</b>	<b>-</b>	<b>227 818</b>	<b>190 437</b>	<b>11 952</b>	<b>202 389</b>	<b>37 381</b>	<b>25 429</b>
Terrains	2 259 442	68 000	2 327 442	-	-	-	2 259 442	2 327 442
Constructions	12 655 081	68 053	12 723 134	3 461 675	284 216	3 745 891	9 193 406	8 977 243
Agén. Amén. & Inst.	4 794 278	124 835	4 919 113	2 728 098	240 496	2 968 594	2 066 180	1 950 519
Matériels de transports	240 489	63 090	303 579	88 279	18 124	106 403	152 210	197 176
Matériels industriels	52 893 081	1 539 872	54 432 953	20 260 321	2 525 813	22 786 134	32 632 760	31 646 819
Equipements de bureau	104 054	3 978	108 032	72 023	8 108	80 131	32 031	27 901
Matériels informatiques	280 836	20 333	301 169	182 663	25 563	208 226	98 173	92 943
Constructions à Stat. Jurid. Part.	1 363 387	-	1 363 387	166 116	26 922	193 038	1 197 271	1 170 349
Mat. Indus. à Stat. Jurid. Part.	4 028 957	-	4 028 957	1 742 979	247 707	1 990 686	2 285 978	2 038 271
Mat. de transp. à Stat. Jurid. Part.	1 216 079	-	1 216 079	975 814	46 897	1 022 711	240 265	193 368
Immobilisations en cours	3 500	41 689	45 189	-	-	-	3 500	45 189
<b>Total I.Corporelles</b>	<b>79 839 184</b>	<b>1 929 850</b>	<b>81 769 034</b>	<b>29 677 968</b>	<b>3 423 846</b>	<b>33 101 814</b>	<b>50 161 216</b>	<b>48 667 220</b>
<b>Total immobilisations</b>	<b>80 067 002</b>	<b>1 929 850</b>	<b>81 996 852</b>	<b>29 868 405</b>	<b>3 435 798*</b>	<b>33 304 203</b>	<b>50 198 597</b>	<b>48 692 649</b>

*\*Il est à noter que ce montant tient compte d'une partie de la résorption des frais préliminaire de l'exercice et qui s'élèvent à 506 194DT*

## **IX.2 Tableau de variation des emprunts**

<b>Emprunts</b>	<b>Solde au 31.12.2021</b>			<b>Nouveaux emprunts</b>	<b>Règlement échéances</b>	<b>Solde au 31.12.2022</b>		
	<b>Total Fin de l'exercice</b>	<b>Échéance à + 1 an</b>	<b>Échéance à -1 an</b>			<b>Total Fin de l'exercice</b>	<b>Échéance à + 1 an</b>	<b>Échéance à -1 an</b>
BH (7 MD)	1 999 029	1 026 359	972 670	-	<921 790>	1 026 359	0	1 026 359
UBCI (1,35 MD)	590 625	196 875	393 750	-	<281 250>	309 375	0	309 375
STB (1,436 MD)	1 077 000	837 667	239 333	-	<24 667>	1 101 667	786 905	314 762
STB (5 MD)	3 250 000	2 000 000	1 250 000	-	<1 250 000 >	2 000 000	1 000 000	1 000 000
STB (1 MD)	1 000 000	933 333	66 667	-	<50 000>	950 000	733 333	216 667
BH (0.530) MD	530 645	205 702	324 943	-	<258 197>	272 448	0	272 448
STB (2,5 MD)	116 993	-	116 993	-	<116 993 >	0	0	0
ATTIJ (0,800 MD)	800 000	757 655	42 345	-	<21 020>	778 980	622 841	156 139
BTK (0,433 MD)	252 583	108 250	144 333	-	<144 333>	108 250	0	108 250
BTK (0,150 MD)	95 833	41 667	54 167	-	<50 000>	45 833	0	45 833
STB (0,116 MD)	94 272	75 417	18 854	-	<18 855>	75 417	56 563	18 854
STB (0,840 MD)	320 339	0	320 339	-	<3320 339>	0	0	0
STB (1,191 MD)	940 737	627 158	313 579	-	<313 579>	627 158	376 295	250 863
STB (0,724 MD)	724 000	724 000	-	-	0	724 000	579 200	144 800
STB (1,089 MD)	1 089 300	0	1 089 300	-	<1 089 300>	0	0	0
BH (3.5 MD)	3 500 000	3 275 986	224 014	-	<224 014>	3 275 986	2 753 691	522 295
BNA (3.849 MD)	3 418 704	2 693 813	724 890	-	<666 383>	2 752 322	1 953 510	798 812
BNA (1.450 MD)	1 450 000	1 450 000	0	-	0	1 450 000	1 280 833	169 167
STB (0.322 MD)	322 763	118 913	203 850	-	<203 850>	118 913	0	118 913
STB (0.004 MD)	4 754	3 962	792	-	<792>	3 962	3 169	793
STB (0.169 MD)	169 884	138 521	31 363	-	<31 363>	138 521	107 158	31 363
STB (0.017 MD)	17 136	14 688	2 448	-	<2 448 >	14 688	12 240	2 448
STB (0.181 MD)	181 744	141 356	40 388	-	<40 388>	141 356	100 969	40 387
STB (0.805 MD)	805 035	603 776	201 259	-	<201 259>	603 776	402 518	201 259
STB (0.020 MD)	20 448	17 381	3 067	-	<3 067 >	17 381	14 313	3 067
BH (0.265 MD)	265 322	0	265 322	-	<265 322>	0	0	0
STB (2.470 MD)	0	0	0	2 470 000	0	2 470 000	2 470 000	0
<b>Total emprunts en dinars</b>	<b>23 037 146</b>	<b>15 992 479</b>	<b>7 044 667</b>	<b>2 470 000</b>	<b>&lt;6 500 755&gt;</b>	<b>19 006 391</b>	<b>13 253 538</b>	<b>5 752 853</b>

### ***IX.3 Note sur les immobilisations acquises par voie de leasing***

<b>Année</b>	<b>Contrat N°</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Valeur Brute</b>	<b>Charges d'intérêts à payer</b>	<b>Échéance à - 1 an</b>	<b>Total des paiements restants au 31.12.2022</b>	<b>Échéance entre 1 et 5 ans</b>	<b>Taux d'intérêt</b>
2 018	659771	Matériel de transport & mat indus	129 795	1 228	27 158	27 158	0	1,28%
2 019	659761	Matériel de transport	39 936	377	8 354	8 354	0	1,28%
2 020	179981	Construction	956 892	200 344	142 086	697 023	554 937	1,08%
2 021	1568070	Matériel de transport	68 950	5 835	18 240	39 157	20 918	1,14%
<b>Total</b>			<b>1 195 573</b>	<b>207 784</b>	<b>195 838</b>	<b>771 692</b>	<b>575 855</b>	

## X. Les engagements hors bilan

### X.1 Engagements donnés

Type d'engagements	Valeur totale		Observation
<b>a) Garanties personnelles</b>			
- Cautionnement et autres garanties	<b>632 809</b>	<b>STEG</b>	Le cautionnement se décompose essentiellement des fonds de garanties donnés pour la société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG)
<b>b) Garanties réelles</b>			
- Hypothèques			
	<b>Montant</b>		
<b>- Nantissements</b>	<b>1,45 MD</b>	<b>BNA</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>0,8 MD</b>	<b>ATTIJARI</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>0,742 MD</b>	<b>STB</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>4 MD</b>	<b>BNA</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>5 MD</b>	<b>STB</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>2,5 MD</b>	<b>STB</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>2,54 MD</b>	<b>STB</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>1,7 MD</b>	<b>STB</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>4,8 MD</b>	<b>BH</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>1,35 MD</b>	<b>UBCI</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>7,3 MD</b>	<b>BH</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>6,05 MD</b>	<b>STB</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>0,5 MD</b>	<b>BTK</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>2,45 MD</b>	<b>BH</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>1,4 MD</b>	<b>STB</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>2,3 MD</b>	<b>UBCI</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>1,75 MD</b>	<b>UBCI</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>14,145 MD</b>	<b>BH</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>4,8 MD</b>	<b>BNA</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
<b>4 MD</b>	<b>BTK</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce	
<b>2,8 MD</b>	<b>BTK</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce	

	<b>6,855 MD</b>	<b>BH</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>0,145 MD</b>	<b>BH</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>4 MD</b>	<b>BNA</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>1,8 MD</b>	<b>UBCI</b>	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	<b>4,4 MD</b>	<b>BH</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
	<b>3 MD</b>	<b>BH</b>	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
<b>c) Effet escomptés et non échus et avance sur factures</b>	<b>15,4 MD</b>		

### ***X.2 Engagements reçus :***

Type d'engagement	Valeur totale	Société	Observation
<b>a) Garanties réelles</b>			
Hypothèques	<b>234 020</b>	ETS Lazreg d'équipement	Hypothèque reçue sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux.

### ***XI. Intérêts sur crédit bancaire non encore échus :***

Organisme Financier	Montant (DT)	Intérêts non courus (DT)
UBCI (1,35 MD)	1 350 000	7 348
STB (0,960MD)	960 000	7 083
STB (5 MD)	5 000 000	67 850
STB (1 MD)	1 000 000	7 011
BH (0.530) MD	530 000	3 684
ATFIJ (0,800 MD)	800 000	11 193
BTK (0,433 MD)	433 000	839
BTK (0,150 MD)	150 000	367
STB (1,191 MD)	1 191 000	19 023
STB (0,724 MD)	724 000	5 692
Emprunt BH (3.5 MD)	3 500 000	25 252
Emprunt BNA (3.849 MD)	3 849 000	22 363
Emprunt BNA (1.450 MD)	1 450 000	11 238
Emprunt STB (0.805 MD)	805 000	17 150
<b>Total</b>	<b>21 742 000</b>	<b>206 093</b>

## ***XII. Note sur les éventualités et les évènements postérieurs à la date de clôture***

### ***1.1. Vérification de la situation sociale de la société***

La société a fait l'objet d'une vérification fiscale ponctuelle portant sur la retenue à la source et la taxe sur formation professionnelle et ce pour la période allant du 01 Janvier 2019 au 31 Décembre 2019.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

Par ailleurs, aucun évènement, entrant dans le cadre de la NCT 14 relative aux éventualités et évènements postérieurs à la date de clôture, n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 et qui nécessite d'être porté en notes aux états financiers

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31  
DECEMBRE 2022**

***Mesdames et Messieurs les actionnaires  
de la Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »  
Menzel Hayet, 5033 Monastir***

***Rapport sur l'audit des états financiers***

***Opinion***

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL » ou « société », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 37.953.233 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à 4.768.161 DT. Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 05 Juin 2023 sur la base des éléments disponibles à cette date.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société SOTEMAIL au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

**a) Evaluation des créances clients**

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant brut de 36.338.546 DT et provisionnées à hauteur de 3.123.636 DT. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, la direction détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de celles-ci selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et celui-ci est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et leur valeur recouvrable estimée.

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses par rapport aux normes comptables tunisiennes en vigueur. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, de l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), de l'existence d'éventuelles garanties ainsi que toute autre information disponible concernant la situation financière des créanciers. Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

**b) Evaluation des stocks**

Les stocks, figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour une valeur brute de 30.166.906 DT et provisionnés à hauteur de 206.348 DT.

Ainsi, qu'il est fait mention dans la note III.2 aux états financiers, les stocks sont valorisés au coût d'achat majoré des frais d'approche pour les matières premières, les consommables et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semi-finis. A la date de clôture, les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette, si celle-ci est inférieure au coût.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture, à vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable tunisienne N°4 relative au stock et à apprécier les données et les hypothèses retenues par le management pour déterminer la valeur de réalisation nette.

***Observations***

Nous attirons votre attention sur la situation décrite au niveau de la note XII aux états financiers qui fait état du contrôle fiscal en cours dont a fait l'objet la société et ayant couvert la période du 01 Janvier 2019 au 31 Décembre 2019.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

***Rapport de gestion du Conseil d'Administration (« Rapport de gestion »)***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs consistent à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions

s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

### **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

### **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

**Les Commissaires aux Comptes Associés  
MTBF**

**CRG Audit**

**Ahmed SAHNOUN**

**Chiraz DRIRA**

**RAPPORT SPECIAL GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

***Tunis le 21 Juin 2023***

***Mesdames et Messieurs les actionnaires  
de la Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »  
Menzel Hayet, 5033 Monastir***

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

***A- Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice  
clos le 31 décembre 2022 (autres que les rémunérations des dirigeants)***

Nous vous informons que votre Conseil d'Administration nous a avisés de l'existence des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice 2022 et visées aux articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales :

**1. Emprunts**

Au cours de l'exercice 2022, la société SOTEMAIL a contracté un nouvel emprunt bancaire auprès de la STB d'un montant de 2.470.000 DT. Ledit emprunt est remboursable sur 5 ans avec une année de grâce et rémunéré au taux de TMM+4% . Au 31 Décembre 2022 aucun remboursement n'a été effectué.

**2. Autres transactions avec les parties liées :**

- La société a participé à l'augmentation de capital de la société SOMOCER NEGOCE pour un montant de 1.000.000 DT et ce par conversions des créances.
- SOTEMAIL a conclu une convention quadripartite avec AB Corporation, SOMOCER et SOMOCER Négoce qui prévoit le transfert d'une partie de la créance de AB Corporation envers SOMOCER Négoce au 31 décembre 2022 à la société SOTEMAIL pour un montant de 726.284 DT. Ce montant représente les échéances en TTC y compris les intérêts, dues en 2021 et en 2022 au titre des dettes échues et non réglées par la société AB Corporation dont  
401.373 DT en principal

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration réuni le 05 Juin 2023. Cependant, la procédure relative à l'application des dispositions de l'article 29 de la loi 47-2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement n'a pas été respectée.

### ***B- Opérations réalisées et relatives à des conventions antérieures***

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

#### **1. Ventes à des parties liées**

Les ventes hors taxes réalisées au cours de l'année 2022 avec les sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalisent un montant de 27 996 231 DT (en hors taxes) et se détaillent comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31/12/2022</b>
Société A.B.C.	5 667 863
Société AB CORPORATION	20 935
Société SOMOCER	20 648 200
Société 3S TRADING	1 535 457
Société SOMOCER TRANSPORT	113 592
Société SOMOCER NEGOCE	7 692
Société AGRIMED	2 492
<b>Total du chiffre d'affaires (HT)</b>	<b>27 996 231</b>

#### **2. Achats auprès des parties liées**

Les achats hors taxes réalisés au cours de l'année 2022 auprès des sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalisent un montant de 33 305 406 DT et se détaillent comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31/12/2022</b>
Société SOMOCER	27 360 464
Société A.B.C	89
Société SOMOCER Transport	906 214
Société Moderne de Conditionnement « SMC »	5 038 639
<b>Total des achats (HT)</b>	<b>33 305 406</b>

#### **3. Autres Transactions avec les parties liées**

- Courant l'exercice 2022, la société a acheté de l'électricité auprès de SOMOCER, par l'intermédiaire de la Société Tunisienne d'électricité et de Gaz, pour un montant de 1.959.644 DT hors taxes. Aucune convention n'a été signée entre les deux sociétés.
- En date du 31 mars 2019, SOTEMAIL a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 2.410.796 DT remboursable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le

solde restant dû au 31 décembre 2022 s'élève à 1.666.855 DT dont 225.828 DT payables à moins d'un an.

- Le Conseil d'Administration a autorisé en 2016 la convention d'assistance entre la société SOTEMAIL et la société SOMOCER Négoce qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à partir du 01 octobre 2016. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoce est rémunérée par une commission égale à 1,5% du montant des revenus réalisés par SOTEMAIL et ce, pour une période de 5 ans renouvelable par tacite reconduction. Un avenant a été signé le 1<sup>er</sup> juillet 2019 portant sur la révision à la hausse du taux de la commission passant de 1,5% à 2,5% avec une date d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le montant des commissions facturées par la société SOMOCER Négoce au titre de l'année 2022 s'élève à 1.610.783DT hors taxes.
- La société loue auprès de la société « SOMOCER » d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.
- Le solde des emprunts bancaires ainsi que des dettes de leasing restant à régler au 31 décembre 2022 s'élève à un montant total de 17.308.084 DT se détaillant comme suit :

Emprunts	Solde au 31.12.2022		
	Échéance à -1 an	Échéance à + 1 an	Total Fin de période
EMPRUNT BH (7000 000)	1 026 359	-	1 026 359
Emprunt BH- 0.530 MD	272 448	-	272 448
EMPRUNT UBCI (1350 000)	309 375	-	309 375
EmpruntSTB0.96MD+0.476MD	314 762	786 905	1 101 667
EMPRUNT STB- 5MD	1 000 000	1 000 000	2 000 000
Emprunt STB - 1 MD	216 667	733 333	950 000
Emprunt ATTIJ- 0.800 MD	156 139	622 841	778 980
Emprunt BTK - 0.433 MD	108 250	-	108 250
Emprunt BTK - 0.150 MD	45 833	-	45 833
Emprunt STB- 0.116 MD	18 854	56 563	75 417
Emprunt STB- 1.191 MD	250 863	376 295	627 158
Emprunt STB- 0.724 MD	144 800	579 200	724 000
Emprunt BH- 3.5 MD	522 295	2 753 691	3 275 986
Emprunt BNA- 3.849 MD	798 812	1 953 510	2 752 322
Emprunt BNA- 1.450 MD	169 167	1 280 833	1 450 000
Emprunt STB-0.322 MD	118 913	-	118 913
Emprunt STB-0.004 MD	792	3 169	3 961
Emprunt STB-0.169 MD	31 363	107 158	138 521
Emprunt STB-0.017 MD	2 448	12 240	14 688
Emprunt STB-0.181 MD	40 387	100 969	141 356
Emprunt STB-0.805 MD	201 259	402 518	603 777
Emprunt STB-0.020 MD	3 067	14 313	17 381
<b>Total emprunts bancaires en dinars</b>	<b>5 752 853</b>	<b>10 783 538</b>	<b>16 536 391</b>
Emprunts Leasing	195 838	575 855	771 693
<b>Total emprunts en dinars</b>	<b>5 948 691</b>	<b>11 359 393</b>	<b>17 308 084</b>

- Le solde des concours bancaires et autres passifs financiers restant à régler au 31 décembre 2022 s'élève à un montant total de 31.855.904 DT se détaillant comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2022</b>
Découverts bancaires	5 799 332
Crédits de gestion à court terme	5 880 000
Factures escomptées	12 937 470
Financement en devises	3 577 374
Emprunts leasing à moins d'un an	195 838
Crédits mobilisables	3 465 890
<b>Total concours bancaires et autres passifs financiers</b>	<b>31 855 904</b>

### ***C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants***

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération brute du Directeur Général s'est élevée au titre de l'exercice 2022 à 410.480 DT, soit un net annuel de 225.305 DT et ce, en sus des dépenses prises en charge par la société et des frais engagés en sa qualité de Directeur Général.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2022, a décidé l'allocation d'un montant net annuel de jetons de présence de 160.000 DT au titre de l'exercice 2021.

Le montant des jetons de présence constaté en charge de l'exercice 2022 s'élève à 212.500 DT

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nos diligences n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations qui rentrent dans le cadre des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

**Les Commissaires aux Comptes Associés**  
**MTBF**

**Ahmed SAHNOUN**

**CRG Audit**

**Chiraz DRIRA**

# **FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS**

**SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022**

## **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Exercice clos le 31 Décembre 2022**

### ***I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS***

#### ***Opinion***

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement «FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS» qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 8.984.871, un actif net de D : 8.494.818 et un bénéfice de D : 843.638.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement «FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS », au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### ***Rapport de gestion***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers***

Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité de la poursuite de l'activité du fonds, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il a l'intention de liquider le fonds.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placement de surveiller le processus d'information financière du fonds.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la poursuite de l'activité du fonds. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le gestionnaire à liquider le fonds ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables du gestionnaire notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire du fonds commun de placement.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 28 mars 2023

**Le Commissaire aux Comptes :**

**Mustapha MEDHIOUB**

**BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

(Montants exprimés en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/202</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	5 610 071	7 112 029
Actions et droits rattachés		5 610 071	7 112 029
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		3 374 800	448 201
Disponibilités		3 374 800	448 201
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>8 984 871</b>	<b>7 560 230</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	5	27 556	13 762
<b>Autres créditeurs divers</b>	6	462 497	7 638
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>490 053</b>	<b>21 400</b>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	7	8 352 386	7 426 805
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables de l'exercice		142 432	112 025
<b>ACTIF NET</b>		<b>8 494 818</b>	<b>7 538 830</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>8 984 871</b>	<b>7 560 230</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Année 2022</i>	<i>Année 2021</i>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	8	223 372	176 073
Dividendes		223 372	176 073
<b>Revenus des placements monétaires</b>	9	5 497	4 080
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		228 869	180 153
<b>Charges de gestion des placements</b>	10	(68 865)	(54 135)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		160 004	126 018
<b>Autres charges</b>	11	(19 544)	(14 764)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		140 460	111 254
Régularisation du résultat d'exploitation		1 972	771
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		142 432	112 025
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 972)	(771)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur		413 460	(262 489)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		366 428	163 633
Frais de négociation de titres		(76 710)	(75 909)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		843 638	(63 511)

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année 2022</i>	<i>Année 2021</i>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>843 638</b>	<b>(63 511)</b>
Résultat d'exploitation	140 460	111 254
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	413 460	(262 489)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	366 428	163 633
Frais de négociation de titres	(76 710)	(75 909)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>112 350</b>	<b>375 947</b>
<b>Souscriptions</b>		
- Capital	269 810	874 525
- Régularisation des sommes non distribuables	28 352	34 550
- Régularisation des sommes distribuables	3 923	3 707
<b>Rachats</b>		
- Capital	(171 178)	(514 964)
- Régularisation des sommes non distribuables	(16 606)	(18 935)
- Régularisation des sommes distribuables	(1 951)	(2 936)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>955 988</b>	<b>312 436</b>
<b>ACTIF NET</b>		
En début d'exercice	7 538 830	7 226 394
En fin d'exercice	8 494 818	7 538 830
<b>NOMBRE DE PARTS</b>		
En début d'exercice	579 936	552 222
En fin d'exercice	587 638	579 936
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>14,456</b>	<b>12,999</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>11,20%</b>	<b>(0,66%)</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

### NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS » est un fonds commun de placement de catégorie mixte, dédié exclusivement au personnel de l'UIB titulaire de comptes, épargne en actions (C.E.A) et, régi par le code des organismes de placement collectif et le décret n°99-2773 du 13 décembre 1999 relatif à la fixation des conditions d'ouverture des « Comptes Epargne en actions », des conditions de leur gestion et de l'utilisation des sommes et titres qui y sont déposés tel que modifié par les décrets n° 2002-1727 du 29 juillet 2002 et n° 2005-1977 du 11 juillet 2005.

Il a été créé à l'initiative de L'UNION INTERNATIONALE DES BANQUES « UIB » et la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 16 Février 2017.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 10.000 parts de D : 10 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date de sa constitution, soit le 18 mai 2017.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

«FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS » est un fonds commun de placement de capitalisation.

Le dépositaire de ce fonds est l'« UIB ». Le gestionnaire étant MAC-SA.

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la côte, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

### 3.2- Evaluation des placements en actions admises à la cote

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2022 ou à la date antérieure la plus récente.

### 3.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**Note 4 : Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2022 à D : 5.610.071 et se détaille ainsi :

Code ISIN		Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% Actif net
	<b>Actions &amp; droits rattachés</b>		<b>5 176 334</b>	<b>5 610 071</b>	<b>66,04%</b>
TN0003400058	AB	18 150	429 364	472 608	5,56%
TNDKJ8O68X14	ASSURANCES MAGHREBIA VIE	24 671	150 000	152 960	1,80%
TNMSXIDXJE02	ASSURANCES MAGHREBIA VIE (NS)	49 342	299 999	299 999	3,53%
TN0003600350	ATB	256 118	731 717	739 925	8,71%
TN0003100609	BNA	60 000	504 074	526 920	6,20%
TN0007400013	CARTHAGE CEMENT	367 500	629 228	690 900	8,13%
TN0007670011	DH	100	1 346	1 286	0,02%
TN0007310139	HANNIBAL LEASE	177 125	578 123	779 350	9,17%
TN0005700018	PGH	39 394	360 295	345 879	4,07%
TN0007610017	S.A.H	93 750	770 854	851 531	10,02%
TN0006560015	SOTUVER	4 005	36 616	34 839	0,41%
TN0002100907	TL	75 944	684 718	713 874	8,40%
	<b>TOTAL</b>		<b>5 176 334</b>	<b>5 610 071</b>	<b>66,04%</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values réalisées</u>
<b>Soldes au 31 décembre 2021</b>	<b>7 091 752</b>	<b>20 277</b>	<b>7 112 029</b>	
<b>* Acquisitions de l'exercice</b>				
Actions côtées	9 973 161		9 973 161	
<b>* Cessions de l'exercice</b>				
Actions côtées	(11 888 579)		(11 888 579)	366 428
<b>* Variation des plus ou moins values latentes</b>				
Actions côtées		413 460	413 460	
<b>Soldes au 31 décembre 2022</b>	<b>5 176 334</b>	<b>433 737</b>	<b>5 610 071</b>	<b>366 428</b>

**Note 5 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2022 à D : 27.556, contre D : 13.762 à l'issue de l'exercice précédent et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Rémunération fixe du gestionnaire	12 878	11 469
Rémunération variable du gestionnaire	12 105	-
Rémunération du dépositaire	2 573	2 292
<b>Total</b>	<b>27 556</b>	<b>13 762</b>

**Note 6 : Autres créditeurs divers**

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2022 à D : 462.497, contre D : 7.638 à l'issue de l'exercice précédent et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Redevance du CMF	721	639
Rémunération du CAC	10 045	6 766
Retenue à la source	245	233
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	451 486	-
<b>Total</b>	<b>462 497</b>	<b>7 638</b>

## **Note 7 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

### Capital au 31-12-2021

Montant	7 426 805
Nombre de parts émises	579 936
Nombre de copropriétaires	1 780

### Souscriptions réalisées

Montant	269 810
Nombre de parts émises	21 069
Nombre de copropriétaires nouveaux	76

### Rachats effectués

Montant	-171 178
Nombre de parts rachetées	-13 367
Nombre de copropriétaires sortants	-

### Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	413 460
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	366 428
Régularisation des sommes non distribuables	10 258
Frais de négociation de titres	-76 710
°Résultat incorporé à la V.L	112 025
Régularisation du résultat incorporé à la V.L	1 488

### Capital au 31-12-2022

Montant	8 352 386
Nombre de parts	587 638
Nombre de copropriétaires	1 856

**Note 8 : Revenus du portefeuille titres**

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent au 31 décembre 2022 à D : 223.372, contre D : 176.073 au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Dividend</b>		
des actions admises à la cote	223372	176073
<b>TOTAL</b>	<b>223372</b>	<b>176073</b>

**Note 9 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2022 à D : 5.497, contre D : 4.080 au 31 décembre 2021 et s'analyse comme suit :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Intérêts des dépôts à vue	5497	4080
<b>TOTAL</b>	<b>5497</b>	<b>4080</b>

**Note 10 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2022 à D : 68.865, contre 54.135 au 31 décembre 2021 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Rémunération fixe du gestionnaire	47 300	45 112
Rémunération variable du gestionnaire	12 105	-
Rémunération du dépositaire	9 460	9 023
<b>Total</b>	<b><u>68 865</u></b>	<b><u>54 135</u></b>

**Note 11 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2022 à D : 19.544, contre D : 14.764 au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Rémunération du CAC	11 257	6 832
Redevance du CMF	7 950	7 582
Services bancaires et assimilés	145	148
Autres	192	202
<b>Total</b>	<b><u>19 544</u></b>	<b><u>14 764</u></b>

**Note 12 : Autres informations****12.1. Données par part et ratios pertinents**

Données par part	2022	2021	2020	2019	2018
Revenus des placements	0,389	0,311	0,212	0,358	0,329
Charges de gestion des placements	(0,117)	(0,093)	(0,081)	(0,077)	(0,073)
<b>Revenus net des placements</b>	<b>0,272</b>	<b>0,217</b>	<b>0,131</b>	<b>0,280</b>	<b>0,256</b>
Autres charges	(0,033)	(0,025)	(0,027)	(0,024)	(0,029)
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>0,239</b>	<b>0,192</b>	<b>0,104</b>	<b>0,257</b>	<b>0,227</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,003	0,001	0,008	0,008	0,011
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>0,242</b>	<b>0,193</b>	<b>0,113</b>	<b>0,265</b>	<b>0,238</b>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur	0,704	(0,453)	0,709	0,283	(0,803)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,624	0,282	0,334	0,187	0,824
Frais de négociation de titres	(0,131)	(0,131)	(0,201)	(0,198)	(0,173)
<b>Plus (ou moins) values sur titres et frais de</b>	<b>1,197</b>	<b>(0,301)</b>	<b>0,841</b>	<b>0,272</b>	<b>(0,153)</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>1,436</b>	<b>(0,110)</b>	<b>0,945</b>	<b>0,529</b>	<b>0,074</b>
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>1,197</b>	<b>(0,301)</b>	<b>0,841</b>	<b>0,272</b>	<b>(0,153)</b>
Régularisation du résultat non distribuable	0,017	0,022	0,059	0,054	0,457
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>1,214</b>	<b>(0,280)</b>	<b>0,900</b>	<b>0,326</b>	<b>0,304</b>
Valeur liquidative	14,456	12,999	13,086	12,074	11,483
<b>Ratios de gestion des placements</b>					
Charges de gestion des placements/ actif net moyen	0,85%	0,72%	0,64%	0,66%	0,65%
Autres charges / actif net moyen	0,24%	0,20%	0,22%	0,20%	0,26%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1,77%	1,48%	0,89%	2,25%	2,12%

## **12.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion de "FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit :

- une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.
- Une commission de surperformance si FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS dépasse un rendement minimum exigé égal à 10%. Cette commission de surperformance qui est de 10% majorée de la TVA est calculée sur la base du différentiel entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, son règlement se fait annuellement.

L'AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% hors taxes, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un minimum de 1.000 dinars hors taxes.